

CONTRE LES EXCLUSIONS POUR LA SOLIDARITÉ



Fédération
des acteurs de
la solidarité

rapport
d'activité
2021

Rapport moral par Pascal Brice, Président 4

Nouveaux adhérents	6
Partenaires	8
Le programme SEVE Emploi	10
Le programme Respirations	12
Les temps forts de 2021	15

Nos actions

Travail social	16
Veille sociale, hébergement, logement	18
Réfugié·es et migrant·es	26
Emploi	29
Santé	33
Familles, enfance et jeunes	36
Accès aux droits	40
Justice	42
Culture	44
Europe	47
Participation	48

Publications	50
Revue de presse	51

Perspectives par Nathalie Latour, Directrice générale 52

Organigramme et instances du siège et des régions	54
---	----



« Vous pouvez être assurés que nous continuerons de porter haut et fort nos combats, nos valeurs et nos engagements. »

Pascal Brice,
Président de la Fédération
des acteurs de la solidarité

Rapport moral

L'année 2021 a encore été fortement marquée par la crise sanitaire, économique et sociale. La pauvreté s'enracine un peu plus, exacerbant les inégalités et la pauvreté préexistantes. Elle touche également des personnes qui bénéficiaient encore il y a peu de temps, d'une relative stabilité d'emploi et de revenus.

Les associations de solidarité, premier rempart contre les exclusions, sont restées en première ligne. Une nouvelle fois, elles se sont adaptées du mieux possible et surtout le plus rapidement qu'elles ont pu pour accueillir et accompagner les personnes qui en avaient besoin. Mobilisé·es, les professionnel·les qui font vivre la solidarité, avec les personnes accompagnées et les bénévoles, ont exprimé leur colère et leur fatigue légitimes face à la perte de sens et au manque de considération pour leurs métiers. La Fédération s'est immédiatement fait l'écho de ces voix, mobilisant en régions, alertant régulièrement les pouvoirs publics sur les conséquences pour le secteur, pour la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de précarité. De premières mesures ont été obtenues mais le travail entamé se poursuivra avec ténacité jusqu'à satisfaction des demandes urgentes de revalorisation salariale ; et plus largement jusqu'à la prise en compte de tous les aspects de la crise que traverse le travail social, depuis le sens même de nos missions jusqu'à la promotion de nos métiers, en passant par la modernisation des conventions collectives et la formation initiale et continue.

Dans ce contexte difficile, nous avons continué à agir. De nombreux projets ont suivi leur cours, d'autres ont vu le jour, venant illustrer la détermination mais aussi la force créatrice du réseau.

Sur le volet de **l'hébergement et du logement** et dans le contexte de mise en place du service public « de la rue au logement », la FAS a organisé la semaine nationale « de la rue au logement, construire le SIAO de demain » du 15 au 19 mars 2021 rassemblant près de 1500 participant·es en visioconférence. Cet événement a contribué à l'élaboration de propositions pour lutter contre le sans-abrisme, rassemblées dans un « manifeste pour sortir de la rue » réalisé grâce aux réflexions issues de plusieurs tables rondes et ateliers thématiques. En clôture de cette semaine, la Fédération a porté la mise en place d'une programmation pluriannuelle de l'action à la rue, dans l'hébergement et pour le logement, outil essentiel pour sortir de la gestion court-termiste de la lutte contre le sans-abrisme et répondre au mieux, quantitativement et qualitativement, à la demande de logement et d'hébergement. Cette proposition a été reprise par la ministre chargée du logement Emmanuelle Wargon, qui a engagé des réunions de concertation avec les acteurs concernés à la fin de l'année 2021, qui devront se poursuivre et surtout aboutir lors du nouveau quinquennat.

Sur le champ de **l'emploi**, SEVE Emploi a connu un essor important en permettant à 1334 salarié·es en transition professionnelle de retrouver un emploi durable grâce aux efforts des 120 Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) engagées dans le programme. L'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) s'est quant à elle implantée dans 50 nouveaux territoires. Plus récemment s'est mis en place le Parcours ZEN* IAE - *Zéro Exclu Numérique -, projet piloté par la FAS en partenariat avec Emmaüs France et Chantier école qui vise à accompagner les SIAE et l'ensemble de leurs salarié·es dans une démarche de transition numérique afin de favoriser leur développement économique.

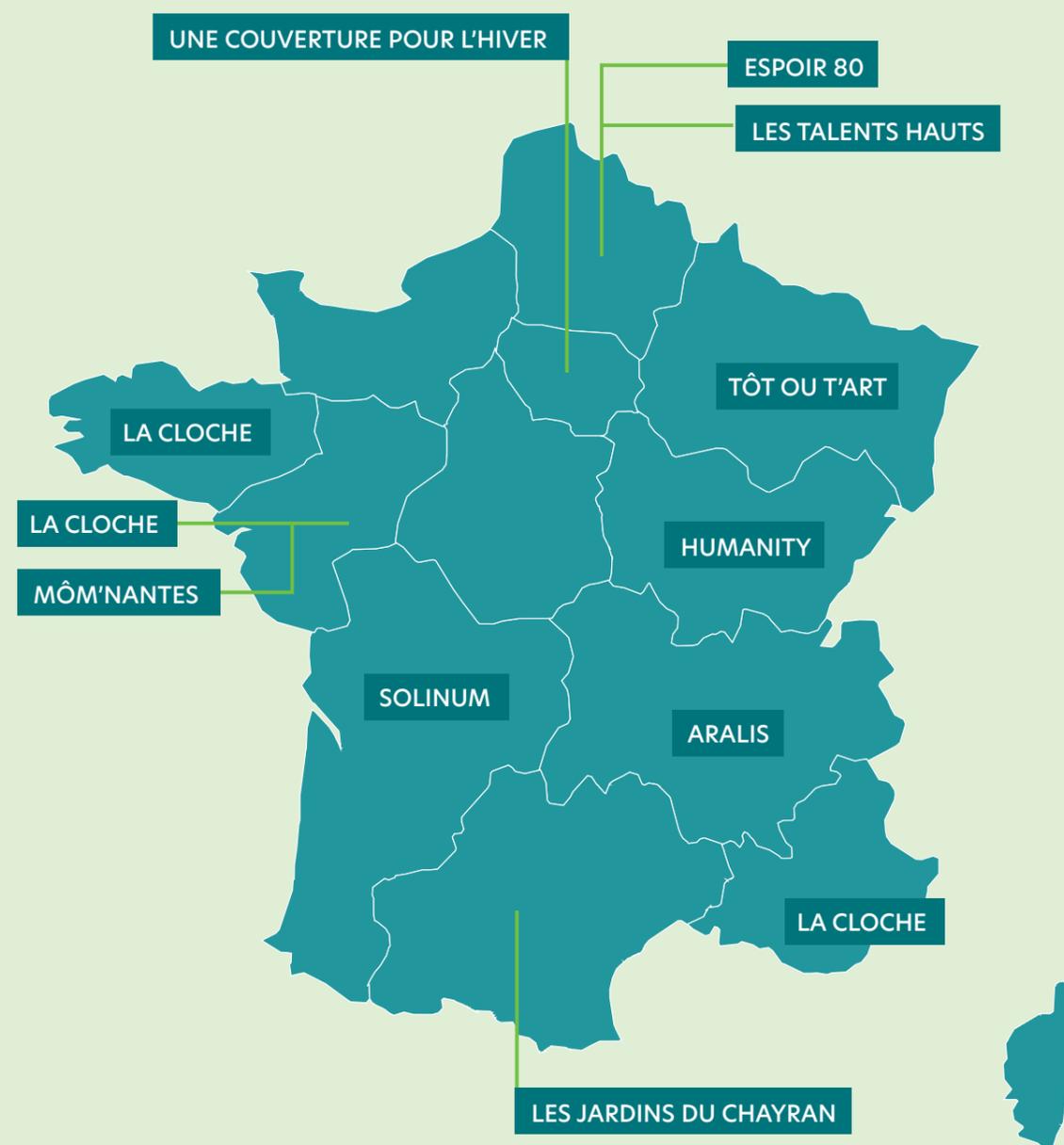
Concernant **la santé**, la FAS a obtenu le financement du projet Précarité et Addiction, avec la volonté de renforcer les liens entre les secteurs de l'AHJ et de l'addictologie au bénéfice des personnes accompagnées et de leurs besoins. Porté par la Fédération en partenariat avec la Fédération Addiction, le projet vise à accompagner une quarantaine d'adhérents du secteur AHJ implantés partout en France à monter en compétences sur l'accompagnement des personnes ayant des conduites addictives. Le projet Maaa'elles, toujours en partenariat avec la Fédération Addiction vise l'amélioration de l'accompagnement spécifique des femmes en situation de grande précarité et d'addiction fréquentant les accueils de jour. Enfin, le projet TAPREOSI ayant pour ambition de réduire le tabagisme chez les personnes précaires s'est achevé par la création d'un kit méthodologique à destination des professionnel·les de l'accueil-hébergement-insertion (AHJ) et de l'addictologie.

Du côté de **la culture**, Respirations continue de s'ancren un peu plus encore sur les 6 territoires où le programme est expérimenté et où le nombre de structures sociales, de projets menés et donc de personnes prenant part à ces projets ont considérablement augmenté. Pour la 3^e année consécutive, le partenariat l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) s'est poursuivi au travers du dispositif « Vacances pour tou·tes », permettant le co-financement de projets de départs en vacances des personnes accompagnées par des structures d'accueil, d'hébergement ou d'insertion.

Vous trouverez dans cette publication les principales actions menées par le siège de la Fédération et les Fédérations régionales. Elles sont nombreuses. Vous pouvez être assurés que nous continuerons de porter haut et fort nos combats, nos valeurs et nos engagements pour vous venir en appui et notamment obtenir les ressources nécessaires permettant de maintenir et développer nos ambitions en faveur de la réduction des inégalités et du retour à la pleine autonomie des personnes en situation de précarité.

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS DE LA FÉDÉRATION

Entre 2020 et 2021 au niveau national, les nouvelles adhésions ont connu un bond de 10% illustrant l'intérêt et le besoin toujours grandissants des organismes de solidarité à intégrer la Fédération. En régions également, quelques exemples de nouveaux venus ! Bienvenue dans le réseau !



Espoir 80

Espoir 80, à Amiens, a pour but de favoriser l'accueil, l'accompagnement, l'insertion sociale et professionnelle des personnes atteintes de maladie et/ou handicap psychique, afin de leur permettre de vivre le plus normalement possible. L'association rend cela possible grâce à une centaine de logements accompagnés (type habitats inclusifs, Résidence-Accueil), de dispositifs type ASLL, IML Logement d'abord, accompagnement psychologique des allocataires du RSA, et d'un lieu d'Accueil, d'écoute et d'orientation.

Les talents hauts

Les talents hauts a pour but d'essaimer le dispositif « Un toit un emploi » dans le département du Nord. Elaboré avec les centres d'hébergement, les acteurs de l'emploi et les bailleurs sociaux, le dispositif accompagne pendant 12 mois les personnes vers un emploi assurant des ressources pérennes et un logement autonome. 50 personnes ont déjà bénéficié du dispositif, dont une majorité de jeunes qui trouvent un logement et un emploi en moins de 6 mois.

Une couverture pour l'hiver

L'association à majorité étudiante « Une Couverture Pour l'Hiver » organise des maraudes hebdomadaires dans Paris afin d'apporter une aide matérielle et morale aux personnes sans-abri.

Elle met également en place des actions visant à rendre visibles les conditions de vie des personnes sans-abri, participe à sensibiliser l'opinion sur la question du sans abrisme et récolte des fonds pour mener ses actions. L'association compte aujourd'hui plus de 300 membres bénévoles.

Humanity

Association implantée en Saône-et-Loire, Humanity défend le droit d'asile et accompagne de nombreux demandeurs d'asile du territoire. Au cœur de ses actions : la reconnaissance et la mise en valeur du potentiel des personnes réfugiées, la sensibilisation autour des questions migratoires et de l'importance d'un accueil digne.

Tôt ou T'art

Tôt ou T'art est un réseau alsacien qui permet la rencontre et la collaboration des professionnel·les et des bénévoles de l'action sociale et de l'action culturelle. Le réseau culturel solidaire fédère et anime un ensemble de 95 structures culturelles et 325 structures sociales, médico-sociales et d'insertion professionnelle, qui accompagnent plus de 65 000 personnes. TÔT OU T'ART favorise les actions artistiques et culturelles en faveur des personnes accompagnées.

La Cloche

L'association La Cloche s'engage avec les citoyen·nes, avec ou sans domicile, à agir contre la grande exclusion via la création de lien social et le changement de regard sur la vie à la rue. Grâce à leurs 3 programmes, le Carillon, les Clochettes et les médias (Gazette, radio, podcasts), les personnes à la rue prennent la parole, participent à des activités formations et événement. Chacun à son échelle est invité à prendre part à ces initiatives qui rendent notre société plus ouverte et solidaire.

Solinum

Solinum est une association fondée en 2016 convaincue que l'innovation et le numérique peuvent décupler l'impact social pour mettre fin à la précarité. Solinum détecte les problématiques clés dans la lutte contre la pauvreté, expérimente des solutions, mesure leurs effets et les généralise.

Parmi les 2 projets phare de Solinum on trouve Soliguide, une carte en ligne de la solidarité qui répertorie les lieux ressources à disposition des personnes sans-abri et réfugiées ; et Merci pour l'invité ! un réseau d'hébergement citoyen pour femmes sans-abri.

Môm'Nantes

Môm'Nantes est une association issue du Réseau Môm'artre, qui porte à Nantes une solution de garde artistique pour les enfants de 6 à 11 ans, s'attachant à promouvoir la mixité sociale et les liens avec les habitants du quartier.

Les Jardins du Chayran

Les jardins du Chayran ont rejoint la Fédération des Acteurs de la solidarité en 2021 et par la même occasion le programme SEVE !

Chantier d'insertion basé sur Millau, en Aveyron, les Jardins du Chayran ont pour activité le maraîchage biologique. Ils proposent des paniers solidaires et ont tissé un partenariat fort avec la cuisine centrale leur permettant de fournir la cantine des écoles municipales en produits locaux et bio. La FAS Occitanie a pu les accompagner dans des actions de mutualisation avec le nouvel adhérent Tremplin pour l'EMPLOI (Association intermédiaire) à Millau et l'association Trait d'union, adhérent historique de la FAS AHI afin d'apporter des solutions plus globales et mieux coordonnées aux personnes qu'elles accompagnent.

ARALIS

ARALIS est une Fondation qui propose un logement transitoire, pour répondre à diverses situations, avec, au cœur de son action, la préoccupation de tous ceux qui sont en difficulté d'accès au logement ou qui sont en mobilité dans la région.

La Fédération des acteurs de la solidarité est soutenue par :

Partenaires publics

- Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)
- Délégation générale de la cohésion sociale (DGCS)
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion - Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
- Ministère de la Justice - Direction de l'administration pénitentiaire-Service des métiers (DAP)
- Ministère des Solidarités et de la Santé - Direction générale de la santé (DGS)
- Ministère de la Culture
- Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
- Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA)
- Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)
- Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV)
- Agence nationale du service civique
- Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)
- Fonds Social Européen (FSE)
- Erasmus/Generativity

Partenaires privés, associatifs, fondations

- Fédération nationale des Samu sociaux (FNSS)
- Fédération Addiction
- Fondation JM BRUNEAU sous l'égide de la Fondation de France
- Fondation AFNIC sous égide de la Fondation de France
- Française des jeux (FDJ)
- Fondation Nexity



FINANCEZ VOS PROJETS GRÂCE AU FILE !

Financé par la Fondation J.M. Bruneau depuis 2001, le Fonds initiatives locales contre l'exclusion (FILE) soutient depuis plus de 20 ans des projets initiés par les adhérents de la Fédération. Il peut notamment financer des actions concernant des passerelles avec le monde de l'entreprise et la formation des publics, la création de nouveaux services, l'accès ou le maintien dans le logement et les besoins urgents dans l'accueil des personnes migrantes.

En 2021, la Fondation Bruneau nous a accordé un fonds 400 000 euros réparti sur les 3 axes du FILE, « Emploi », « Habitat » et « Étrangers ». 80 projets de structures adhérentes ont bénéficié d'une subvention. Une vingtaine de ces projets concernent des actions socio-éducatives et culturelles favorisant l'expression et la participation des personnes accompagnées et des salarié·es en insertion et une trentaine concernent l'accès aux droits et la lutte contre la fracture numérique.

L'appel à projet 2022 a été lancé en début d'année dans le réseau avec une augmentation de 20 000 euros des fonds. Comme chaque année, des comités de sélections se tiennent régulièrement jusqu'à consommation totale des financements.

LE PROGRAMME SEVE EMPLOI EN 2021



1334 salarié-es en transition professionnelle ont retrouvé un emploi durable grâce aux efforts des 120 Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) engagées dans le programme SEVE Emploi en 2021.

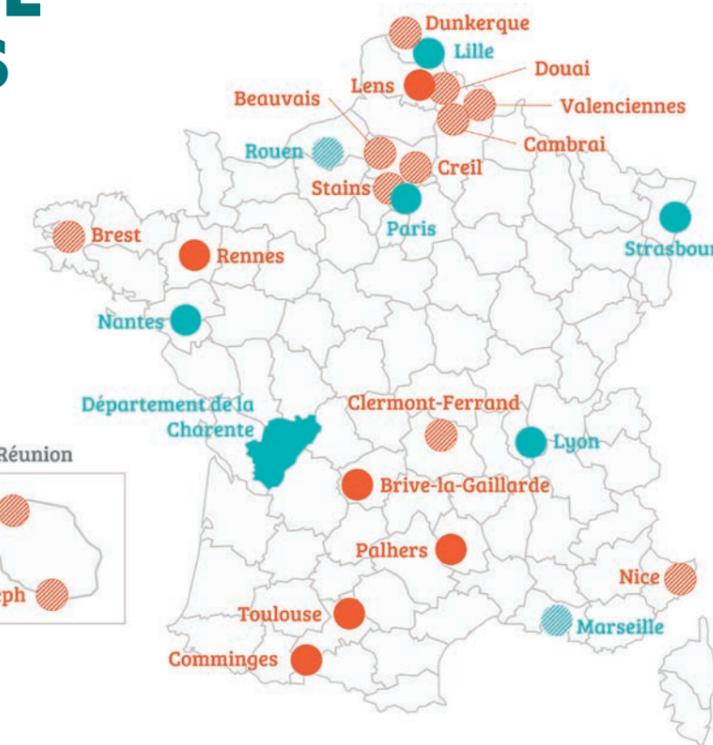
Essaimé depuis 2019 par la Fédération des acteurs de la solidarité, SEVE Emploi encourage les SIAE de toute la France à tisser des liens avec les entreprises de leur territoire, pour faciliter le retour à l'emploi durable des salarié-es en transition professionnelle.

Les SIAE inscrites au programme reçoivent 10 journées de formation-action au cours desquelles elles multiplient les interactions avec les entreprises. Prospection, rendez-vous, visites, jobs cafés... Tous les occasions sont bonnes pour se faire connaître des employeurs du territoire !

De solides partenariats se développent ainsi, permettant aux SIAE de répondre aux besoins en recrutement des entreprises en proposant leurs offres d'emploi aux salarié-e-s en transition professionnelle. Les SIAE SEVE s'engagent alors à suivre la relation entre l'employeur et le salarié, en s'éri-geant en véritable médiatrices pendant les premiers mois du contrat. Cet accompagnement dans l'emploi et l'intégration permet d'éviter des ruptures de contrats et de transformer des contrats courts en contrats durables pour les salarié-es en transition qui le souhaitent.

En 2021, 85 SIAE ont rejoint SEVE Emploi, et 29 SIAE déjà formées les années précédentes ont décidé de prolonger l'aventure à travers des actions d'accompagnement dans l'emploi. Le programme s'est ainsi ouvert à 5 nouvelles régions, pour inclure tous les territoires de France métropolitaine.

CONVERGENCE ET PREMIÈRES HEURES EN CHANTIER



L'essaiage des programmes Convergence et Premières Heures en Chantier, porté par l'association Convergence France et initié en 2019, s'est poursuivi en 2021 : en fin d'année, 36 chantiers d'insertion étaient engagés sur l'ensemble du territoire.

Le programme Convergence a pour objectif d'adapter et de renforcer l'accompagnement en chantier d'insertion des personnes en situation de grande exclusion. Il vise à fédérer, autour de leurs besoins, les acteurs du logement, de la santé et de l'emploi et assure une continuité des parcours par une coordination interne des différents dispositifs mobilisés et la remise au travail.

Le programme Premières Heures en chantier est un sas temporaire, progressif, adapté, destiné aux personnes sans-abri, qui ne se projettent pas d'emblée dans un contrat de travail long et pour lesquelles les dispositifs d'insertion classiques s'avèrent inadaptés. Le travail est prétexte à l'entrée dans l'accompagnement et dans le parcours d'insertion. Il s'appuie sur une remise en activité progressive (4 à 20h par semaine) en chantier d'insertion, avec un accompagnement éducatif, et vise un accès à l'hébergement et le recrutement en CDDI « classique ».

La Fédération, membre fondateur de l'association Convergence France, accompagne le déploiement de ces deux programmes en lien étroit avec les FAS régionales.



1334 sorties en emploi durable

+95 %*



4 900 mises en relation/situation entre salarié-e-s et entreprises

+146 %*



2 406 entreprises partenaires

+108 %*



3 851 offres d'emploi

+154 %*



232 contrats courts renouvelés ou transformés en contrats longs

AUTRES CHIFFRES CLÉS

- **85 structures** formées à la médiation active
- **29 structures engagées** sur des actions d'accompagnement dans l'emploi
- **13 animateur-riche-s** en région
- **22 formateur-riche-s**
- **810 journées de formation** sur site soit 6 480 heures

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD) : 2^E ÉTAPE

Bonne nouvelle : avec la loi « inclusion » du 14 décembre 2020, l'expérimentation TZCLD, dont la FAS est l'un des initiateurs, est d'une part prolongée sur les 10 premiers territoires habilités en 2016 et, d'autre part, s'implante dans 50 nouveaux territoires au moins. Cette expérimentation vise à mettre fin à la privation durable d'emploi, en apportant une réponse adaptée à toutes

les personnes concernées et résidant depuis plus de six mois sur un territoire habilité. Dans ce cadre, des entreprises à but d'emploi (EBE) sont créées et peuvent proposer des emplois en CDI, à temps choisi. Vous souhaitez rejoindre l'expérimentation? L'appel à candidatures est ouvert depuis le 1er Juillet 2021 et le sera pendant 3 ans.

* évolution entre 2020 et 2021

LE PROGRAMME RESPIRATIONS

RESPIRATIONS EN 2021 C'EST :

118
structures sociales
impliquées dans le
programme Respirations



2803
personnes touchées
dont 2207 enfants et
jeunes



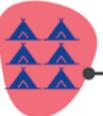
10
Structures dans
une dynamique tiers-lieux



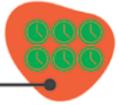
99
projets dans un parcours de
médiation culturelle, artistique
et/ou scientifique
représentant 519 demi-journées
d'activités



1926
enfants, jeunes et parents
partis en vacances en 2021
grâce à l'ANCV



18
Temps d'interconnaissance
rencontre entre tous les acteurs
régionaux engagés dans le programme Respirations



En 2021, Respirations continue de s'ancre un peu plus encore sur les 6 territoires où le programme est expérimenté. Le nombre de structures sociales, de projets menés et donc de personnes prenant part à ces projets ont considérablement augmenté, malgré un contexte sanitaire qui freine encore la mise en place d'activités culturelles ou de loisirs. Les liens partenariaux entre les 3 acteurs (FAS, Cultures du Cœur et Les Petits Débrouillards), au niveau national et régional se consolident, permettant de créer des synergies au niveau des pratiques professionnelles et du renforcement du maillage partenarial.

Le décollage du fonds de soutien Respirations, grâce au financement renouvelé du ministère de la culture dans le cadre de l'Été Culturel, de la fondation Nexity et de la FAS, a été grandement bénéfique pour les acteurs de terrains, pour qui le financement de projets de médiation culturelle, artistique ou scientifique est toujours compliqué car à la croisée de plusieurs financeurs.

La poursuite, en distanciel, du parcours de sensibilisation à la médiation culturelle et scientifique pour continuer à toucher des intervenant-es sociaux-ales partout en France. Ce parcours est gratuit, dure environ 12 heures et alterne des sessions de travail en individuel et de travail en groupe en visio. Il est conçu comme une sensibilisation permettant d'avoir les éléments de base pour mettre en place des projets culturels et est mené par deux formateurs des Petits Débrouillards et de Cultures du Cœur. Il y a eu 5 sessions du parcours en 2021 qui ont touchées 54 travailleur-euses sociaux-ales.

La « Semaine Respirations » : un événement national à l'échelle régionale pour valoriser les actions du programme et porter notre plaidoyer. La Réunion a par exemple mené une campagne de communication sur les réseaux sociaux alternant articles et vidéos en mettant à l'honneur les différents acteurs engagés dans les projets de médiation : enfants, travailleur-euses sociaux-ales et partenaires.

LA TRIBUNE « CULTURE POUR TOUS » : POUR UN RETOUR DE TOUS À LA VIE CULTURELLE

Au moment de la reprise de la vie culturelle et après 2 années d'interruption forcée, il a fallu s'assurer que les personnes les plus précaires retrouvent, au même titre que tout le monde, les chemins des salles de spectacles, des musées, du cinéma, des parcs de loisirs... À ce titre, la FAS, Les Petits Débrouillards et Cultures du Cœur ont uni leur voix dans une tribune : « Nous demandons la mise en œuvre de mesures d'urgence pour que la reprise des activités culturelles puisse être partagée par les plus fragiles d'entre nous. La culture est notre bien commun ; partagée par tous, elle est un puissant levier qui renforce notre cohésion et nous permet de faire société. »

La création d'un site internet www.respirations.org avec une cartographie répertoriant les actions réalisées et des outils pour soutenir les acteurs de terrain.

VACANCES POUR TOU·TES

Pour la 3^e année consécutive, en 2021, la Fédération des acteurs de la solidarité a été tête de réseau partenaire de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) avec la poursuite du dispositif « Vacances pour tou·tes » pour permettre le co-financement de projets de départs en vacances à destination des personnes accompagnées par des structures d'accueil, d'hébergement ou d'insertion (structures adhérentes à la FAS ou non).

En 2021, la FAS et l'ANCV s'allient autour d'une tribune « Vacances pour tous, enjeu majeur de la sortie de crise » pour ré-affirmer le fait que l'accès aux vacances et aux loisirs est un enjeu sociétal, facteur d'émancipation, d'éducation et de bien-être, et cela particulièrement après plusieurs mois d'un contexte sanitaire impliquant des confinements et des restrictions dans les déplacements.

“ TÉMOIGNAGES

**SÉJOUR COLLECTIF « LA R'SSOURCE »,
avec Solidarité Estuaire, en août 2021**

**« C'est le temps des vacances !
Nous sommes partis camper
2 jours sur les bords du lac de
Vioreau, en Pays d'Anenis.
Soleil, ciel bleu, chaleur estivale,
sourire et bonne humeur ! Tous les
éléments étaient rassemblés pour
passer de bonnes "vraies petites
vacances" ! »**

Un travailleur social

« Ça m'a aidé à tout oublier. »

**« Deux ans au moins que je
n'avais pas fait de vélo ! »**

**« J'avais peur de l'eau et ça m'a
aidé, j'ai vu que je n'avais plus
peur ! Le groupe encourage ! »**

Des participant-es

Malgré des conditions sanitaires toujours compliquées en 2021 et l'instauration d'un pass sanitaire qui a été un frein pour de nombreux projets culturels et de loisirs, la FAS a permis de faire partir 2464 personnes en vacances contre les 2000 prévues dans la convention avec l'ANCV. Retours sur les chiffres 2021 :

2464
personnes
sont parties en vacances dont :

- 1805 familles
- 416 adultes
- 165 jeunes 16-25 ans
- 78 seniors
- et 172 accompagnants



290
projets
• 185 séjours individuels
• 61 séjours collectifs
• 44 excursions collectives



103
structures porteuses
soit 69 associations, relevant
majoritairement de l'hébergement et du
logement accompagné, même si le nombre
de structures venant du domaine de
l'insertion a augmenté



11
régions impliquées
4 régions concentrent la majorité des
départs : Auvergne Rhône-Alpes, Ile-
de-France, Occitanie et Pays de la
Loire



ACCUEIL DES VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE : UN NOUVEAU REGARD POUR LES ASSOCIATIONS

Grâce à l'agrément national dont dispose la Fédération des acteurs de la solidarité, en 2021, plus d'une soixantaine de jeunes ont été en mission au sein des associations du secteur sur des missions diverses auprès des personnes en situation de précarité, telles que des actions favorisant l'accès aux droits, de citoyenneté, de sensibilisation à la santé au sein d'un accueil de jour ; des projets favorisant l'inter-connaissance avec les habitant-es des quartiers, des actions culturelles et sportives, d'accès aux vacances et loisirs auprès d'enfants et d'adultes ; des actions de sensibilisation à la prévention des déchets et à l'écocitoyenneté par l'économie du don ; la réduction des inégalités dans l'accès à l'utilisation des outils numériques, des actions liées au maraîchage biologique au sein d'une association d'insertion par l'activité économique, et bien plus encore... Le plus souvent, les jeunes expriment que ces expériences ont été fortes et positives pour leur projet de vie.

La présence de jeunes volontaires, avec leurs idées, leurs expériences, leur enthousiasme, ont permis d'apporter une nouvelle énergie aux associations, mais aussi l'émergence de projets nouveaux associant les personnes en situation de précarité et a contribué à la valorisation des actions des associations au-delà des cercles habituels.

Pour rappel, la Fédération est agréée pour accueillir des jeunes volontaires engagés en service civique âgés de 18 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap) pour une durée de 8 mois, 24 heures par semaine et pour l'une des missions d'intérêt général définies par la Fédération, en appui aux équipes de la structure. En tant qu'adhérent, vous n'avez donc pas à effectuer les démarches liées à une demande d'agrément individuel ni à assurer la gestion administrative liée au suivi et à la mise en place des missions. Par ailleurs, vous bénéficiez d'outils, de conseils et d'un accompagnement pour élaborer les fiches de mission.

Contact : service.civique@federationsolidarite.org

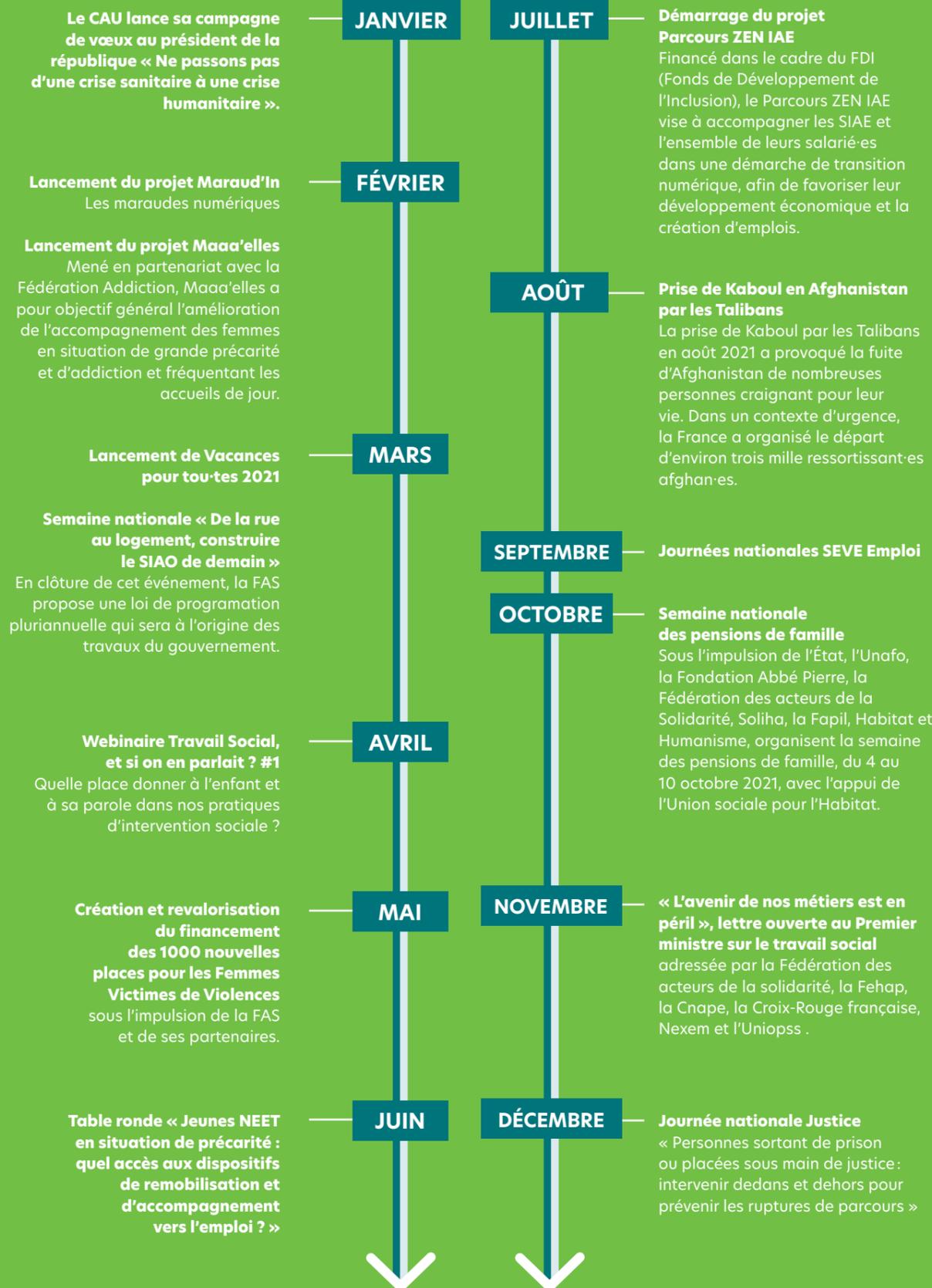


LE TITRE PROFESSIONNEL D'ENCADRANT TECHNIQUE D'ACTIVITÉS D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE (ETAIE)

Depuis 1994, la Fédération met en œuvre et délivre le titre professionnel d'Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Économique. En 2021, 97 stagiaires ont suivi la formation et 60 ont été certifié-es totalement ou partiellement. Le taux d'insertion professionnel global à 6 mois, tout emploi confondu, pour les détenteurs du titre est de 97 % et le taux d'insertion moyen dans le métier visé par la certification est de 83% à 6 mois.

Depuis 2020, le siège de la Fédération a travaillé à l'évolution qualitative du titre pour intégrer les principes directeurs du programme SEVE Emploi. Les retours d'expérience ont en effet montré que le rôle de l'encadrant-e à 6 mois au sein des SIAE formées à SEVE Emploi évoluait fortement, l'encadrant-e devenant un pilier de la stratégie de relation à l'entreprise. Ainsi, grâce à cette évolution, les encadrant-es techniques pourront développer les compétences nécessaires pour s'inscrire dans une dynamique collective résolument tournée vers la sortie en emploi durable des salarié-es en insertion. Le référentiel d'emploi, d'activités et de compétences du titre a également été modifié afin d'aller au-delà de la modalité pédagogique actuellement en œuvre de la formation en situation de travail pour former les stagiaires de la formation ETAIE à devenir des formateur-rices AFEST à part entière au sein de leur structure. Ce nouveau référentiel entrera en vigueur lors du renouvellement du titre prévu en 2022.

LES TEMPS FORTS DE 2021





Travail social

Défendre nos métiers indispensables à la société

Depuis sa création, la Fédération des acteurs de la solidarité défend la nécessité de proposer aux personnes en situation de précarité, non pas seulement un toit ou un emploi, mais aussi un accompagnement social global. Adapté à leurs besoins et leurs attentes, construit avec elles, il est l'une des conditions centrales pour une sortie durable de la pauvreté et le plein accès aux droits et à la citoyenneté des personnes. La Fédération se mobilise à ce titre pour sans cesse rappeler l'enjeu que les financements publics alloués aux différents dispositifs, d'hébergement/logement comme de santé ou d'insertion par l'activité économique, permettent de financer le travail social, sans quoi rien ne pourrait se faire.

Nous le savons, la crise sociale provoquée par la pandémie a démontré à la fois à quel point le travail social était indispensable à notre société et pourtant, si peu reconnu et valorisé. Il a fallu une mobilisation forte de la Fédération, au siège et en régions, du secteur associatif, de nombreuses interpellations et mobilisations partout en France pour qu'une bonne part des professionnel·les du travail social accèdent aux dispositions prises légitimement pour les professionnel·les de santé durant les confinements ou bénéficient ensuite de primes ponctuelles. Il reste pour autant des oublié·es, n'accédant pas aux revalorisations salariales décidées dans ce cadre, malgré des niveaux de salaire, notamment à l'embauche, faibles et non revalorisés malgré l'inflation. En parallèle, les financements moyens à la place ou à la personne accompagnée ont poursuivi leur

baisse, au mieux leur stagnation, dans le secteur de la lutte contre l'exclusion. Les écoles de travail social ont quant à elles témoigné d'une baisse des demandes sur Parcoursup, la plateforme d'inscription aux études supérieures.

La Fédération a alors alerté, sans cesse, le gouvernement sur une crise profonde du travail social, déjà à l'œuvre et menaçant de durer, et sur la crise des politiques de solidarité qui ne peut qu'en découler. Saisissant les administrations et Ministres, portant des propositions d'amendements au projet de loi de finances, interpellant à plusieurs reprises le Premier Ministre, lors de rendez-vous et par une lettre publique, rejoignant dans de nombreuses régions des manifestations interassociatives et fédérales, elle a obtenu l'annonce d'une conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, le 18 février 2022. Une campagne de promotion du travail social sur les réseaux sociaux et une pétition ont également été lancées, la presse s'en faisant largement l'écho.

Dans les mois à venir, la Fédération restera pleinement mobilisée jusqu'à l'obtention de nos demandes urgentes de revalorisations salariales pour tous les professionnel·les du secteur sanitaire, social et médico-social. Plus largement, la Fédération portera un plaidoyer jusqu'à la prise en compte de tous les aspects de la crise que traverse le travail social, depuis le sens même de nos missions jusqu'à la promotion de nos métiers, en passant par la modernisation des conventions collectives et la formation initiale et continue.

SEMAINE NATIONALE « DE LA RUE AU LOGEMENT »

Dans le contexte de mise en place du service public « de la rue au logement », la semaine nationale « De la rue au logement, construire le SIAO de demain » s'est tenue du 15 au 19 mars 2021 et a rassemblé près de 1500 participant-es en visioconférence. Cet événement a contribué à l'élaboration de propositions pour lutter contre le sans-abrisme, rassemblées dans un « manifeste pour sortir de la rue », grâce aux réflexions issues de plusieurs tables rondes et ateliers thématiques.

Ces propositions portent notamment sur le changement d'échelle dans la production de logements sociaux, le renforcement des missions et des moyens des SIAO/115, la mise en place de plateformes d'orientation et d'accompagnement des personnes sans domicile fixe vers le logement pérenne, et le maintien, pour les profils le nécessitant, d'un hébergement d'insertion de qualité.

À la suite de ces travaux, la Fédération a également porté la mise en place d'une programmation pluriannuelle du Logement d'abord, outil essentiel pour sortir de la gestion court-termiste de la lutte contre le sans-abrisme et répondre au mieux, quantitativement et qualitativement, à la demande de logement et d'hébergement. Cette proposition a été reprise par la ministre chargée du logement Emmanuelle Wargon. Les contours de cette programmation, qui visent notamment à donner de la visibilité aux acteurs du secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion sur plusieurs années pour lutter contre le sans-abrisme, doivent être déterminés lors de concertations démarrées à la fin de l'année 2021.

Programmation pluriannuelle du secteur AHI

C'est en clôture de la semaine nationale « De la rue au logement, construire le SIAO de demain » que la Fédération a porté la proposition d'une loi de programmation pluriannuelle « de la rue, à l'hébergement et au logement » pour que des solutions durables soient apportées aux personnes sans-abri. La Ministre du Logement, favorable à cette proposition, a dans la continuité, publié une instruction fixant plusieurs orientations stratégiques pour le secteur de l'hébergement et du logement. Un premier objectif marque « la fin de la gestion au thermomètre » par

le maintien du parc d'hébergement à 200 000 places jusqu'à fin mars 2022. Un deuxième objectif est fixé à horizon 2024 pour la programmation pluriannuelle et territorialisée de l'offre d'hébergement, de logement adapté et d'accompagnement. Enfin, un dernier objectif d'objectivation des coûts de l'hébergement d'urgence est fixé avec le lancement d'une enquête à l'échelle nationale.

À la suite des temps de concertation menés localement durant l'été, la DIHAL a animé des temps d'échange nationaux autour de 4 chantiers thématiques en vue d'élaborer une proposition de feuille de route pluriannuelle pour le secteur AHI d'ici avril 2022 : la programmation du parc d'hébergement et de logement adapté, le rôle de l'hôtel dans l'hébergement et

conditions de vie, l'attractivité du travail social dans le secteur AHI et l'accompagnement des opérateurs par les pouvoirs publics.

Pour la Fédération, tout l'enjeu d'une telle programmation est d'apporter un changement structurel de la lutte contre le sans-abrisme avec des moyens à la hauteur des besoins identifiés localement, en termes de production de logements sociaux, d'amélioration de la qualité du parc d'hébergement, de développement de l'accompagnement vers et dans le logement, de renforcement de la veille sociale, etc. Elle doit également pouvoir répondre à la perte d'attractivité du travail social et garantir un cadre de contractualisation équilibré et loyal entre les organismes et l'État.

Logement

CPOM CHRS et hébergement d'urgence

La Fédération a élaboré et diffusé de mai à juillet 2021 deux enquêtes, l'une sur les dynamiques de déploiement des CPOM CHRS, l'autre sur les coûts de l'hébergement d'urgence.

L'enquête sur les CPOM, à laquelle ont répondu une soixantaine de structures, a permis de confirmer le constat que les négociations étaient globalement peu engagées entre les organismes gestionnaires de CHRS et les services déconcentrés de l'État. Ces résultats sont venus soutenir la position de la FAS, qui a plaidé pour un report de l'échéance de signature des CPOM, afin de renforcer l'accompagnement des acteurs dans leur démarche de contractualisation. Cette demande a été entendue, puisque la date butoir pour signer un CPOM CHRS a été décalée au 31 décembre 2024, en lieu et place du 1^{er} janvier 2023. La FAS plaide désormais pour que ce report s'accompagne d'un cadre national mieux défini, afin d'éviter des contenus de CPOM trop disparates d'un territoire à l'autre.

L'enquête sur les coûts de l'hébergement d'urgence a été remplie par une cinquantaine de centres. L'objectif était de mieux comprendre leur modèle économique (coûts, financements, statut immobilier, etc.), au regard des prestations fournies. Les résultats recueillis viennent appuyer le plaidoyer de la Fédération, à commencer par la nécessité de mettre fin à la dynamique de dégradation des prix constatée dans le secteur de l'hébergement d'urgence.

Les résultats des deux enquêtes sont disponibles sur le site Internet de la Fédération.

Action Logement dans la lutte contre les exclusions

À l'occasion du congrès HLM de l'Union sociale pour l'habitat organisé le 28 septembre à Bordeaux, Action Logement et la Fédération des acteurs de la solidarité ont signé une convention de partenariat. Celle-ci vise à créer une dynamique favorisant l'accès au logement et l'accompagnement des salarié-es en difficulté, des ménages DALO et des publics prioritaires. Placé sous le signe de la lutte contre les exclusions et au regard du rôle d'amortisseur social que jouent les partenaires, les domaines de coopération portent sur la connaissance mutuelle des actions des deux organismes, à l'échelle nationale et régionale, ainsi que sur les engagements d'Action Logement en termes d'amélioration des conditions d'hébergement ou de logement et de développement du logement abordable pour les ménages en situation de précarité.



1 000 nouvelles places pour les femmes victimes de violences

Dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales, l'État s'était engagé à créer 1000 places d'hébergement et de logement temporaire pour les femmes victimes de violences en 2020 et 2021 pour assurer leur mise en sécurité.

Cependant, le sous financement des places d'hébergement de 2020 à hauteur de 25 euros par jour ne permettait pas de garantir les prestations énoncées dans le cahier des charges, comme la mise en sécurité et un accompagnement spécialisé pour les femmes victimes de violences.

Dans la note de cadrage de 2021, donnant suite à nos alertes conjointes avec la FNSF et la Fondation des Femmes, l'État s'était engagé à revaloriser le financement des places prix à la journée des places. La Fédération a salué la revalorisation du financement des places d'Hébergement d'Urgence à hauteur de 33 euros par jour en moyenne et de 20 euros par jour pour les places ALT1*. Ces nouvelles places sont réparties entre 535 places en hébergement d'urgence et 465 places en ALT1*. Conformément aux demandes de la Fédération, les nuitées hôtelières n'ont pas été mobilisées dans le cadre de ce dispositif. Néanmoins, malgré l'engagement pris par l'État d'ouvrir prioritairement ces places dédiées au sein de structures spécialisées non mixte, en appartements diffus ou dans des dispositifs de types appart-hôtels, la majorité l'a été au sein de structures d'hébergement mixte ne pouvant offrir un accompagnement spécialisé.

* Aide au logement temporaire 1: L'ALT 1 est servie aux associations à but non-lucratif dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées ainsi qu'aux centres communaux ou intercommunaux d'action sociale.

Un abri pour toutes !

Les femmes sans domicile représentent environ 40% des publics en situation de grande précarité et ont pour la majorité vécu un continuum de violences. Pourtant, elles demeurent les grandes oubliées des politiques publiques d'hébergement. Face à ce constat, la FAS et la Fondation des Femmes se sont associées dans le cadre du projet « Un abri pour toutes » pour améliorer la prise en compte des violences de genre dans les pratiques d'accompagnement des professionnel·les. Ce projet se donne également pour objectif de repenser l'aménagement spatial des centres d'hébergement pour que la mixité ne soit plus subie mais choisie par les femmes.

Ce projet s'appuie sur un protocole à destination des professionnel·les et des préconisations auprès des pouvoirs publics pour que les violences faites aux femmes soient mieux prises en compte lors des ouvertures des centres d'hébergement sur les plans législatif, réglementaire ou encore budgétaire.

La Fédération a proposé à la Dihal un projet d'essai « Un abri pour toutes » au sein de ses adhérents hébergeurs.

NOUVELLE AQUITAINE

Sensibilisation à la santé environnementale en hébergement

La santé environnementale est un élément déterminant dans le développement et la santé des jeunes enfants. En effet, les produits ménagers, d'hygiène, et de puériculture peuvent être des facteurs néfastes dans la période

de la petite enfance. Depuis 2018, la FAS NA propose des temps de sensibilisation auprès des structures d'hébergement de familles. À destination des professionnel·les des structures de l'hébergement, cette action leur permet de devenir des médiateur·rices de la santé environnementale auprès des familles accueillies. En 2021, 38 professionnel·les ont

bénéficié de cette action. Les participant·es sont ainsi devenu·es des relais santé auprès des parents accompagnés. Suite à ces actions, des professionnel·les ont initié la mise en place de lessive maison, d'affiches sur le tri des déchets réalisées avec les familles, l'utilisation de produits ménagers labellisés pour l'entretien des communs...

OCCITANIE

L'opération réussie des Paniers solidaires

Dans le but de défendre un accès à l'alimentation digne et durable, la FAS Occitanie a souhaité mettre en place un projet permettant aux associations du secteur de l'hébergement et de l'insertion par l'activité économique de rencontrer les acteurs du monde agricole. Les objectifs ? S'investir dans des actions permettant une

alternative à l'aide alimentaire par la création de liens avec les acteurs locaux et pour améliorer la qualité de l'approvisionnement alimentaire proposé ; améliorer l'approvisionnement qualitatif des structures sociales ; répondre aux problématiques d'équilibre alimentaire pour les personnes en situation de précarité ; insuffler une autre vision des modes de consommation. Le projet a consisté en la mise en place d'un partenariat entre 4 structures sociales de

Montpellier et deux exploitations agricoles (dont un ACI). Il a permis la livraison de paniers solidaires durant toute une année. Au-delà des livraisons de paniers de légumes, l'expérimentation a permis le renforcement des liens entre les personnes bénéficiaires et le producteur/la source d'approvisionnement des produits livrés via des visites sur site et l'accompagnement à la transformation des aliments via des ateliers cuisine.



OCÉAN INDIEN

Des ateliers pour faire évoluer les pratiques de l'accompagnement social

Depuis fin 2019, la FAS Océan Indien (OI) a développé, avec le soutien technique et financier de la Fondation Abbé Pierre, une série d'ateliers au sein des accueils de jour et des établissements d'hébergement, avec les

travailleurs-euses sociaux-ales et les personnes accompagnées. Les objectifs ? Favoriser la participation des personnes concernées ; faire valoir et appliquer le droit de toute personne d'avoir un logement (DALO) ; proposer des actions permettant d'éviter ou de limiter les risques d'expulsions locatives. La FAS OI a contribué activement au réseau De la Rue au Logement et ADLH pour favoriser la mise en

réseau et aider les professionnel·les de l'AHJ à mieux connaître, se former et appliquer les dispositifs d'accès aux droits. 9 ateliers ADLH ont ainsi été réalisés, 13 professionnel·les et personnes concernées ont été formé·es au DALO en 2021. La FAS OI a participé à la rédaction de la Charte du Réseau ADLH Réunion, en tant que co-fondateur et co-animateur du réseau et a inscrit ces actions ADLH dans sa mission.

PAYS DE LOIRE

Coopération fructueuse entre ligériens et normands

La diversification et la transformation de l'offre d'hébergement et d'accès au logement amènent les professionnel·les à se questionner et à faire évoluer leurs postures, pratiques et outils

d'accompagnement. Dans ce contexte, la FAS Normandie a proposé, en lien avec la FAS Pays de la Loire une action de formation début décembre 2021 afin de permettre aux équipes éducatives et cadres intermédiaires des centres d'hébergement Normands de mieux appréhender les évolutions en cours, les impacts sur leurs pratiques et les perspectives de changement à venir. Différent·es intervenant·es

sont venu·es témoigner, apporter du contenu et mettre au débat leurs réflexions, leurs analyses et leurs mises en pratiques des principes du Logement d'abord au sein de leurs établissements et services. Au-delà de l'enrichissement des réflexions et des expériences réciproques, cette première initiative inter-régionale entre normands et ligériens a permis d'esquisser d'autres formes de partenariats inter-établissements.

CHRS : REPRISE DU PLAN D'ÉCONOMIES

Les crédits CHRS étaient en augmentation de 2,8% en 2021, atteignant ainsi la somme de 661 millions d'euros. Pour autant, cette augmentation s'est accompagnée d'une reprise du plan d'économies. À l'œuvre depuis 2018, il avait été suspendu en 2020 en raison de la crise sanitaire. Cette reprise intervient dans un contexte où les conséquences sociales et économiques de la pandémie sont persistantes. La Fédération a dénoncé cette reprise du plan d'économies, et souligne que les tarifs plafonds sur lesquels se basent les services de l'État pour réaliser des abattements budgétaires ne correspondent pas à la réalité des coûts des structures : ils sont en effet inchangés depuis 2018 et ont été élaborés sur la base de l'enquête nationale des coûts en 2015, alors que sa saisie n'était pas obligatoire à cette époque. Si la reprise du processus de convergence tarifaire négative a pu être en partie compensée par les crédits de la Stratégie Pauvreté, la Fédération n'a pas eu de visibilité sur la répartition de ces crédits, par ailleurs non pérennes. Bien plus, les CHRS au-dessus des tarifs plafonds n'ont pas pu bénéficier de la mesure d'actualisation de la masse salariale, ce qui a impliqué une inégalité potentielle de traitement entre établissements.

Des fiches pratiques pour aider à la transformation de l'offre

À l'échelle du secteur AHJ, les enjeux d'évolution de l'offre d'hébergement et d'accompagnement ont été renforcés par la mise en œuvre du plan quinquennal Logement d'abord, l'introduction des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), et plus récemment par l'annonce d'une programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement adapté par la Ministre du Logement. Afin d'accompagner les adhérents qui s'engagent dans des démarches d'évolution de leur offre, le siège de la Fédération en lien avec la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé un recueil de neuf fiches pratiques, accessible en ligne. Ce recueil de fiches est un premier jalon pour la Fédération, qui va continuer à approfondir sa réflexion sur la transformation de l'offre en 2022.



NOUVELLE AQUITAINE

Un guide et une journée pour l'accès à l'alimentation

En lien avec la commissaire à la Stratégie de lutte contre la pauvreté, la FAS NA a décidé de s'emparer du sujet de l'accès à l'alimentation. Si de plus en plus d'initiatives émergent dans l'objectif de produire une alimentation plus saine, digne et durable pour les personnes en situation de précarité, on constate dans les secteurs de l'hébergement et de l'insertion par l'activité économique un manque d'information sur les solutions existantes, mais aussi un manque de

temps pour s'emparer de ces sujets. Face à ce constat, la FAS NA a publié un guide mettant en valeur des initiatives au carrefour entre l'alimentation, la santé et la lutte contre la précarité en Nouvelle Aquitaine. Une journée régionale réunissant 102 personnes s'est également tenue avec des acteurs de la précarité, de l'aide alimentaire et de l'alimentation afin de mettre en lumière des initiatives inspirantes, d'identifier des moyens d'action et de nouveaux partenariats potentiels à créer. Le guide est disponible en téléchargement sur le site internet de la FAS Nouvelle Aquitaine.

Semaine nationale des pensions de famille

LA SEMAINE NATIONALE DES PENSIONS DE FAMILLE
4-10 octobre 2021

Avec l'appui des services de l'État, les différentes têtes de réseau associatives du secteur, dont la Fédération des acteurs de la solidarité, ont organisé en octobre la semaine nationale des pensions de famille. Ce nouvel événement avait pour objectif de mieux faire connaître ce dispositif de logement adapté, notamment auprès des élu·es et des riverain·es, afin de favoriser son développement dans le cadre de la politique du Logement d'abord. Ainsi, plus de 200 événements ont été organisés avec la participation des personnes logées en pension de famille: portes ouvertes, barbecue, pièces de théâtre, expositions de photos... Confortés par cette réussite, l'État et les associations ont décidé de renouveler l'opération en 2022.

Un SI SIAO toujours défaillant malgré une forte mobilisation de terrain

Les problèmes rencontrés par le SI SIAO (système d'information des services intégrés d'accueil et d'orientation) se poursuivent en 2021. Ils impactent les personnes elles-mêmes ainsi que les professionnel·les. Si le nouveau pilotage assuré par la Dihal en lien avec Capgemini a conduit à quelques améliorations, le SI SIAO présente toujours des dysfonctionnements importants préjudiciables à la prise en charge des personnes, pour la mise en conformité au RGPD et les missions du SIAO dont l'observation sociale.

NORMANDIE

Ouverture du Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA)

La FAS Normandie coordonne le premier CPCA sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. Après une phase de préfiguration de 4 mois, les quatre antennes ont ouvert leurs portes le 1er mars 2021. Retour sur l'année 2021 en quelques chiffres.

85 orientations : 33 en pré-sentenciel, 45 en post-sentenciel, 7 volontaires
191 entretiens individuels réalisés
10 groupes lancés
86 séances collectives animées
14 comités de coordination
13 réunions entre les coordinateurs et les psychologues
1 comité de suivi et d'évaluation
5 journées de formation par antenne

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Journées régionales pensions de famille et résidences accueil

Véritable outil dans la palette des dispositifs pour la politique du Logement d'abord, la pension de famille repose avant tout sur l'activation de partenariats afin de favoriser son ouverture à l'environnement local et au tissu social de proximité. Les journées régionales pensions de familles des 5-7 et 8 juillet ont ainsi été

l'occasion d'ouvrir un espace d'échange de pratiques autour des questions du vieillissement, du lien avec le secteur sanitaire et de projets de créativité, de bien-être et d'expression citoyenne. Une place toute particulière a été accordée à l'intervention de structures extérieures au secteur de la lutte contre les exclusions afin d'ouvrir les champs des partenariats possibles. Ces journées ont réuni près de 90 personnes autour de quinze interventions.



ÎLE-DE-FRANCE

Les formations pour faciliter l'accueil des personnes LGBTIQ dans l'hébergement

Le travail partenarial entre la FAS Île-de-France et les associations communautaires LGBTIQ (lesbienne, gay, bi, trans, intersexe et queer) continue de se structurer. Alors qu'il n'est plus à démontrer que les LGBTIphobies peuvent constituer des facteurs de précarisation, le secteur AHI et du DNA ont montré un vif intérêt pour monter en compétences sur l'accueil et l'accompagnement du public LGBTIQ. En mars 2021, la FAS IdF a proposé avec l'ARDHIS (association de lutte pour les droits des personnes étrangères LGBTIQ) une première formation sur le droit d'asile pour orientation sexuelle et identité de genre. En juin 2021, c'est avec OUTrans (association d'autosupport de personnes trans) que la FAS IdF propose une formation sur l'accueil

et l'accompagnement des personnes trans dans l'hébergement. En décembre 2021, la FAS IdF remporte un appel à projet de l'OPCO Santé IdF : 3 sessions de 3 jours de formation professionnelle « Comprendre les publics LGBTIQ en situation de précarité ». La formation est animée par la FAS IdF, par des bénévoles et des salarié·es de l'ARDHIS et d'Acceptess-T, et par un·e professionnel·le indépendant·e du social. Mieux comprendre les termes pour mieux comprendre l'histoire et les luttes des communautés LGBTIQ et leurs intersections avec d'autres (contre le racisme, la sérophobie, le validisme, etc.) : cette formation donne les clés pour identifier les difficultés des publics et les leviers pour un accompagnement adapté. L'intervention de multiples acteur·rices sur la formation permet aux professionnel·les de notre secteur d'entendre les voix de personnes concernées, et remet en valeur l'importance du savoir communautaire et du travail en partenariat.

Faciliter l'accès au logement des jeunes

La FAS IdF a travaillé avec le Conseil régional d'Île-de-France au lancement d'un dispositif visant à faciliter l'accès au logement des jeunes en parcours d'insertion. Le constat est connu : exclu·es du RSA, les jeunes de moins de 25 ans dont les ressources ne sont pas stables

ont des difficultés à accéder au logement. Un accompagnement existe concernant l'accès à l'emploi grâce à la Garantie Jeune, devenu Contrat Engagement Jeune, mais il n'existe pas d'équivalent aussi ambitieux concernant l'accès au logement. Les Missions locales et les CLLAJ ont même décrit des situations où le parcours d'insertion d'un·e jeune était rompu faute de réponse aux difficultés dans son

parcours résidentiel. Le Conseil régional a adopté 2021 une convention permettant à la FAS de créer Confiance IdF Jeune. D'ici les 3 prochaines années, 2000 jeunes bénéficieront d'une aide financière de 600 à 800 euros pour accéder au logement social ou d'insertion. Les jeunes éligibles devront être accompagnés par une association et ne pas dépasser un plafond de ressources de 950 euros par mois.

HAUTS-DE-FRANCE

Cycle de rencontres et d'études sur les dispositifs d'aller-vers en santé et d'hébergement/logement

Pour contribuer à la stratégie de lutte contre la pauvreté, la Fédération a mené avec la CPAM du Hainaut, un cycle de travail pour orienter la mise en

œuvre en région de la mesure 27 du Ségur de la Santé. Le groupe "Participation", co-animé par le CRPA, a également alimenté les travaux. Le rapport intitulé « L'aller-vers : comment donner corps aux démarches sur notre territoire » a été présenté lors de la réunion d'installation de la nouvelle gouvernance de réduction des inégalités de santé, et annexé à l'appel à projet afférant en septembre 2021.

ACCUEILLIR LES EXILÉ·ES FUYANT L'AFGHANISTAN

La prise de Kaboul par les Talibans en août 2021 a provoqué la fuite d'Afghanistan de nombreuses personnes craignant pour leur vie. Dans un contexte d'urgence - malgré des évaluations de personnes ayant coopéré avec les autorités françaises qui ont eu lieu avant l'été 2021 - la France a organisé le départ d'environ trois mille ressortissant·es afghan·es. Différents acteurs spécialisés dans l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile se sont mobilisés aux côtés des services de l'État afin de garantir un accueil digne de ces personnes. Elles ont d'abord été accueillies dans des « sas » en région parisienne avant d'être transférées dans des structures du DNA, sous réserve de leur souhait de déposer une demande d'asile en France. L'Afghanistan demeure un des principaux pays d'origine des personnes demandant l'asile en France et un enjeu majeur est celui de la réunification familiale, dont les délais sont très importants.

Accueil des personnes en demande d'asile et réfugiées : nouveau schéma

Adopté fin 2020, le nouveau schéma d'accueil des personnes en demande d'asile et réfugiées 2021-2023 élaboré par le ministère de l'intérieur a été mis en place dès janvier 2021. Son objectif principal est de permettre d'orienter les personnes demandant l'asile depuis des régions très sollicitées vers des régions qui reçoivent moins de primo-arrivant·es. Une clé de répartition basée sur plusieurs critères a été fixée et a pour conséquence qu'une partie des personnes en demande d'asile seront orientées depuis l'Île-de-France vers les autres régions de France métropolitaine, sauf les Hauts-de-France. Les centres d'accueil et d'examen des situations (CAES) sont utilisés comme dispositifs pivots pour permettre une orientation directive avec hébergement, avant une orientation dans un CADA ou un HUDA de la région de destination. La première année de mise en œuvre du schéma montre un rééquilibrage, via ces orientations, entre l'Île-de-France, qui enregistre environ 50% des demandes d'asile, et les autres régions. Toutefois, environ un tiers des personnes à qui est proposée cette orientation finissent par perdre leurs conditions matérielles d'accueil parce qu'elles refusent l'orientation ou ne la respectent pas dans le délai imparti. De plus, la Fédération continue de souligner le manque de places d'hébergement dédiées aux demandeurs d'asile (CADA), et ce malgré des efforts de création de places faits sur ces dernières années, le besoin de revaloriser le financement de ces dispositifs pour permettre un accompagnement social plus adapté, ainsi que la nécessité de mieux articuler l'hébergement spécifique à la demande d'asile avec l'hébergement généraliste pour lutter de manière plus cohérente contre le sans-abrisme.

Réfugié·es & migrant·es

ÎLE-DE-FRANCE

PROFAIR : 8 régions mobilisées en faveur de l'intégration des réfugié·es

La FAS Île-de-France a reçu le soutien de la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugié·es (DIAR) pour mettre en œuvre et coordonner le projet PROFAIR « Professionnalisation, Réseau, Outillage et Formation des Acteurs de l'Intégration des Réfugié·es ». PROFAIR c'est un projet coordonné

et déployé par la FAS Île-de-France dans 8 régions : Île-de-France, Pays-de-la-Loire, Centre Val-de-Loire, Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Hauts-de-France et Bourgogne Franche Comté. PROFAIR a pour objectif de renforcer la mobilisation des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans l'insertion professionnelle des étranger·es primo-arrivant·es dont les personnes Bénéficiaires d'une Protection Internationale. Dans ce cadre, les Fédérations

ont notamment conçu un guide sous forme de fiches pratiques sur l'accompagnement des étranger·es primo-arrivant·es à destination des SIAE et ont organisé des temps d'échanges entre acteur·rice·s de l'accompagnement social des personnes bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) afin de favoriser l'émergence de bonnes pratiques et l'orientation des personnes qui pourraient en bénéficier vers les dispositifs de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Publication d'un plan « Vulnérabilités »

En mai 2021, le ministère de l'intérieur a présenté ses « 10 actions pour renforcer la prise en charge des vulnérabilités des demandeurs d'asile et des réfugiés ». Résultat de plusieurs années de concertation, ce plan était attendu par les acteurs spécialisés dans l'accompagnement des personnes en demande d'asile et réfugiées, avec l'espoir qu'il représente un levier d'amélioration dans la prise en compte des situations de détresse des personnes accueillies. Les vulnérabilités identifiées sont les suivantes : santé mentale et physique, femmes victimes de violences et personnes victimes de traite, personnes LGBT+, mineur.es non accompagné.es.

Deux axes sont identifiés : « l'amélioration du repérage et de l'identification », qui prévoit la mise en place d'un rendez-vous santé en GUDA, la formation des acteurs impliqués dans l'accueil et l'accompagnement, dont les agents de l'Ofii, et « l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilités », avec la spécialisation de places d'accueil pour héberger les personnes LGBT+, les femmes victimes de violences

et les personnes victimes de traite, la formation des professionnelles de santé à la prise en charge des psycho-traumas, le développement d'interventions sanitaires dans les structures d'hébergement, ou encore l'amélioration de l'accès à la procédure d'asile des mineur.es non accompagné.es.

Si le plan présente des éléments attendus et bienvenus, la Fédération craint que les moyens consacrés demeurent insuffisants par rapport aux besoins, afin en particulier de garantir l'effectivité de la prise en charge une fois les vulnérabilités repérées. À ce titre, la création de places en nombre suffisant au sein du DNA et la revalorisation des moyens dédiés à l'accueil et l'accompagnement de l'ensemble des personnes en demande d'asile et réfugiées sont indispensables pour l'amélioration de la capacité collective de réponse aux vulnérabilités. De plus, l'abandon de certaines réformes ayant considérablement restreint l'accès aux droits des personnes en demande d'asile, telle que l'instauration d'un délai de carence pour l'accès à l'Assurance maladie, est nécessaire.



OC OCCITANIE

Célébrations des 70 ans de la Convention de Genève de 1951

Le 15 octobre 2021 l'AMAR a célébré les 70 ans de la Convention de Genève de 1951 relative au statut

des réfugié.es. La manifestation se déroulait au cinéma La Muse de Bressols (82). Les invités, Pascal Brice, ex-Directeur de l'OFPPRA et actuel Président de la FAS, Jean-François Ploquin, Directeur général de Forum Réfugiés-COSI, Marion Tissier-Raffin, Maîtresse

de Conférence en Droit Public à l'Université de Bordeaux, échangèrent longuement sur les forces et les limites de la Convention et en rappelèrent avec conviction la pertinence. La conférence-débat attira plus de 100 personnes, un succès !

Emploi

DÉMARRAGE DU PROJET PARCOURS ZEN IAE

Le Parcours ZEN* IAE - *Zéro Exclu Numérique - vise à accompagner les SIAE et l'ensemble de leurs salarié-es dans une démarche de transition numérique, afin de favoriser leur développement économique et la création d'emplois. Piloté par la FAS, ce projet s'inscrit dans un cadre partenarial, avec Emmaüs France et Chantier école.

Les 10 SIAE sélectionnées bénéficient d'un accompagnement individuel, leur permettant d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie numérique, sur la base de trois axes :

- Création d'un poste d'insertion d'accompagnant-e numérique
- Accompagnement au développement économique
- Acquisition d'équipement numérique

Bravo aux 10 structures retenues pour ce nouveau projet !

- Saint-Fiacre, Saintes (Charente-Maritime)
- L'Abri, Chazay d'Azergues (Rhône)
- Maison de l'Argoat, Guingamp (Côtes-d'Armor)
- Tremplin, Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire)
- La recyclerie du Rouergue, Villefranche-de-Rouergue (Aveyron)
- À tout venant - Ressourcerie Gaillarde, Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
- Emmaüs Bussièrès et Pruns (Puy-de-Dôme)
- Association Voisinage, Soustons (Landes)
- Emmaüs 88, Rambervillers (Vosges)
- Le Relais Gironde, Bordeaux (Gironde)

Égalité professionnelle et violences sexistes et sexuelles au travail : quels leviers d'actions pour les SIAE ?

Les SIAE, comme toutes les autres entreprises, sont confrontées aux inégalités de genre. En 2019, elles comptent parmi leurs salarié-es en insertion 39% de femmes pour 63% d'hommes, avec une distinction significative selon la typologie des SIAE, et selon les activités exercées.

Face à cette situation, il est important de considérer que leur engagement contre les exclusions et leur expertise en matière d'accompagnement vers et dans l'emploi peut faire des SIAE des actrices incontournables de la lutte pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles, avec un panel de ressources et de leviers à identifier et mobiliser. Fort de ces constats, la Fédération a élaboré un plan d'action pour accompagner les acteurs et actrices de l'IAE, en s'appuyant sur leur expérience. Deux fiches pratiques disponibles en ligne ont été publiées, et un cycle de deux webinaires a permis d'illustrer et d'échanger sur ces problématiques et les leviers mobilisables, en présence d'intervenantes de terrain et spécialisées.

Auvergne-Rhône-Alpes

Gouvernance, ressources humaines et management : accompagner les dirigeant-es des SIAE

Grâce au financement de la DREETS AURA, la FAS AURA a pu poursuivre la dynamique lancée en 2020 en inter-réseau de l'insertion

par l'activité économique (IAE) en organisant des webinaires à destination des dirigeant-es des SIAE. En effet, le développement des activités IAE au service de l'accroissement du nombre de parcours en insertion impacte des sujets liés à la gouvernance (comment mieux impliquer la gouvernance dans les évolutions du projet associatif/coopératif ?),

aux RH (comment développer les compétences des permanent-es en interne ?) et au management des SIAE (comment mieux gérer les équipes et pérenniser les permanent-es/Comment mieux gérer les souffrances psychiques ?). Réalisés à l'automne 2021, ils ont permis d'accompagner 63 dirigeant-es de SIAE, au service des enjeux auxquels ils font face.



JOURNÉE NATIONALE EMPLOI : SORTIE DE CRISE ET LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Alliant tables rondes et ateliers thématiques, cette journée, réunissant plus de 80 personnes, a permis de réaffirmer la mobilisation des SIAE pour l'accès à l'emploi des personnes qui en sont le plus exclues, et de partager la diversité des pratiques que recouvre l'insertion vers et dans l'emploi : aller vers les personnes à la rue, en partenariat avec le secteur de l'hébergement, créer de l'emploi durable en s'appuyant sur la coopération territoriale, répondre aux besoins de

recrutement des entreprises en développant des emplois de qualité, favoriser l'accès à l'emploi des réfugié-es en développant une ingénierie pédagogique, accompagner les territoires et les entreprises à la création d'une offre de mobilité solidaire, favoriser l'implication des salariés en insertion en développant des espaces de dialogue... autant de sujets illustrant l'approche globale portée par les acteurs de la Fédération.

Grand Est

Webinaire « Tout le Monde est employable ! »

Le 8 avril, la FAS Grand Est a organisé une matinée en partenariat avec Chantier-École réunissant plus de 70 personnes, professionnel-les de l'insertion professionnelle ou personnes accompagnées au sein de structures associatives, d'hébergement et d'insertion par l'activité économique. Optimisation des parcours d'insertion dans l'IAE, coopération en équipe et développement des stratégies d'opportunités en entreprise pour les salarié-es en transition professionnelle, présentation de SEVE Emploi... les échanges furent riches et fructueux. Des délégués du CRPA Grand Est ont également souligné l'importance de la prise en compte du savoir expérientiel des personnes accompagnées.

Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse

Construction et diffusion d'une note technique de présentation de l'IAE

En septembre 2019, le Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique (IAE) est remis à la Ministre du Travail initiant une évolution du secteur de l'IAE et un rapprochement avec celui de l'AHI. La FAS PACA Corse a accompagné ses adhérents dans cette évolution des pratiques, notamment avec la construction et la large diffusion de sa note technique de présentation de l'IAE aux nouveaux prescripteurs. La construction et la diffusion de cet outil s'intègre dans le projet de passerelles entre les structures de l'AHI et de l'IAE, porté par la FAS PACA Corse.

Pacte d'Ambition pour l'IAE : décrets d'application de la loi inclusion

Très attendus par le secteur de l'insertion par l'activité économique, les décrets d'application de la « loi inclusion » de décembre 2020 sont entrés en vigueur le 31 août 2021. Ils permettent de concrétiser une partie des mesures portées par le Pacte d'ambition pour l'IAE et contribuent à la stratégie de croissance du secteur et notamment l'élargissement des structures pouvant prescrire des parcours IAE aux personnes qu'elles accompagnent. La Fédération des acteurs de la solidarité a fortement contribué à l'élaboration de ces textes, en concertation avec l'ensemble des réseaux de l'IAE et la DGEFP.



F Océan Indien

Mise en place des petits déjeuners de rencontre AHI-IAE

Tout a commencé en novembre 2021, avec l'organisation de la rencontre entre les acteurs AHI (accueil de jour, boutiques solidarité, centres d'hébergement), les acteurs de remobilisation et accompagnement

vers l'emploi - Missions Locales, EPIDE, E2C et les SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) ! Partant du constat qu'il y a peu ou pas de partenariats entre ces acteurs, que les dispositifs et les prestations ont évolué dans leur conditions d'accès et sont méconnus, l'objectif était de faciliter l'interconnaissance de ces structures et de leurs actions, par des

rencontres conviviales d'échanges, une par territoire (Nord, Est, Sud, Ouest) et une plénière annuelle pour restituer les constats de chaque territoire et faire des propositions concrètes de collaboration ! Ainsi sont nés les petits déjeuners IAE-AHI organisés tous les 2 mois dans les différentes micro-régions de la Réunion !

Santé

Appel à manifestation d'intérêt sur les addictions et le secteur AHI : NOTRE CANDIDATURE RETENUE !

La FAS, en partenariat avec la Fédération Addiction a obtenu le financement du projet Précarité et Addiction. Ce projet est financé par le Fonds de lutte contre les addictions et fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) co-porté avec la DIHAL. Le projet porté par la Fédération vise à accompagner une dizaine d'adhérents du secteur AHI au sein de chaque région, donc une quarantaine d'adhérents au total en Île-de-France, Grand Est, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Ce projet, qui durera deux ans, a pour but d'accompagner les professionnel·les des établissements à monter en compétences sur les accompagnements des personnes ayant des conduites

addictives par le biais de formations et de sensibilisations autour de la promotion de la santé, comprenant des actions de réduction des risques. Ces actions auront pour objectif d'améliorer l'état de santé psychique et physique des personnes accompagnées, et d'améliorer le recours aux soins spécialisés et le parcours global d'insertion. Ce projet s'inscrit dans un contexte global de rapprochement entre le secteur de l'AHI et le secteur de l'addictologie, au bénéfice des personnes accompagnées et de leurs besoins. Il consolide encore un peu plus le partenariat engagé depuis plusieurs années avec la Fédération Addiction.

Assises de la santé mentale et de la psychiatrie

La Fédération a contribué aux assises de la santé mentale par l'intermédiaire d'une contribution écrite basée sur l'actualisation de son plaidoyer relatif à la santé mentale des personnes en situation de précarité et des personnes en situation de migration, en lien avec les Fédérations régionales et les adhérents. Certaines des mesures phares des assises correspondent aux enjeux pointés par la Fédération, notamment concernant le développement de l'offre d'accompagnement et de soins à destination des personnes en situation de précarité et sur l'aller vers. La Fédération va continuer de travailler avec ses partenaires afin de faire évoluer les politiques et actions en santé mentale pour que celles-ci puissent pleinement répondre aux problématiques des personnes en situation de précarité et à celles des professionnel·les les accompagnant.



Addictions et usages dans l'IAE

Les problématiques d'addictions peuvent prendre une place prépondérante dans les parcours d'insertion des personnes. Face à cette réalité, les salarié·es permanent·es sont parfois en difficulté pour apporter des réponses et/ou ne se sentent pas toujours compétents ou légitimes. Pour répondre à ce constat, la FAS Hauts-de-France, en partenariat avec Hauts-de-France Addictions et l'IRIAE, a proposé aux SIAE une formation intitulée « Addictions et usages dans l'IAE ». Cette formation avait pour objectifs d'apporter aux encadrant·es des connaissances sur les pratiques addictives en milieu de travail, de questionner leurs pratiques, de les sensibiliser à la réduction des risques et de leur donner les outils pour identifier des partenaires vers lesquels orienter les salarié·es en insertion. En tout, 4 sessions de formation ont été programmées pour les professionnel·les de 11 SIAE des Hauts-de-France!

MAAA'Elles : le projet autour du genre et des addictions

Le projet MAAA'Elles (Missions d'Accompagnement et d'Accueil - Addictions pour Elles) est financé par le Fonds de lutte contre les addictions, en partenariat avec la Fédération Addiction et l'INSERM. Il vise l'amélioration de l'accompagnement des femmes en situation de grande précarité et d'addiction fréquentant les accueils de jour. Six accueils de jour participent au projet. Répartis sur l'ensemble du territoire, les structures sont accompagnées par les chargées de projet nationales des deux Fédérations dans la mise en place d'actions en direction des personnes accompagnées et dans le développement de partenariats avec les structures de l'addictologie. Les actions développées sont diverses : médiation culturelle, groupes dédiés aux femmes accueillies, permanences de professionnels de l'addictologie, etc.).

Échanges autour de la Réduction des Risques

Avec le soutien de la Fondation de France, la Fédération Addiction a porté un projet relatif à la Réduction des Risques (RDR) dans les lieux d'hébergement, en partenariat avec la FAS. Grâce à la mobilisation des Fédérations régionales et des Unions Régionale de la Fédération Addiction et de leurs adhérents, ce projet a permis d'organiser 15 webinaires régionaux rassemblant en tout 717 professionnel·les du secteur de l'AHI et de l'addictologie. Ces temps ont largement contribué aux partages d'expériences et questionnements sur la mise en œuvre de la réduction des risques au sein des structures d'hébergement. Ces webinaires seront bientôt disponibles sur le site de la FAS.

TAPREOSI : RÉDUIRE LE TABAGISME CHEZ LES PERSONNES PRÉCAIRES

Première cause de décès évitables en France, le tabac touche plus particulièrement les personnes précaires. Après trois années de démarche participative, la Fédération des acteurs de la solidarité et la Fédération Addiction publient le kit TAPREOSI : un projet expérimental visant à proposer une méthodologie aux professionnel·les de l'accueil-hébergement-insertion (AHI) et de l'addictologie afin qu'ils puissent accompagner la réduction du tabagisme chez les personnes accueillies. Pour chaque étape, des outils et des ressources concrètes sont proposées. Le projet a reçu le soutien du Fonds de lutte contre les addictions. Le kit est téléchargeable sur le site de la FAS et disponible en version papier sur demande.



Journée régionale « Impacts du Covid-19 : quels enjeux et quelles perspectives pour les organismes de lutte contre les exclusions ? »

Bouleversement des organisations et des pratiques, vécus des professionnel·les et des personnes

accompagnées, la journée régionale du 24 septembre 2021 a été l'occasion de présenter les résultats des études d'impacts menées en 2020 par la FAS Occitanie. Les discussions de la table ronde de la matinée ont permis de dégager les enjeux et perspectives à venir pour le secteur de l'AHI ainsi que les futures pistes de travail. Les ateliers de l'après-midi ont été consacrés

à certains enjeux plus spécifiques comme le développement des approches de RDRD, la dimension collective de l'accompagnement dans le travail social, les partenariats santé-social dans l'accès aux droits et aux soins, et l'accompagnement social au regard du travail à distance et de l'usage du numérique.

Familles, Enfance & Jeunes

Élaboration du Contrat d'Engagement pour les Jeunes (CEJ)

Début 2021, le gouvernement annonçait le lancement de travaux relatifs à création d'une « Garantie Jeunes Universelle », visant à permettre à « chacun (de pouvoir) bénéficier d'une aide financière en plus d'un accompagnement vers l'emploi ». En juillet 2021, il annonçait la création future d'un « Revenu d'Engagement pour les jeunes », fondé sur une logique de devoirs et de droits. S'en sont suivis des mois de travaux d'élaboration du dispositif auxquels ont participé de nombreux services de l'État.

La Fédération s'est fortement investie dans les différents cadres d'échange visant la définition du contenu et de la mise en œuvre de cette nouvelle mesure. Elle a porté la nécessité que soit créé un revenu minimum décent ouvert aux jeunes dès 18 ans afin d'apporter une réponse durable à la pauvreté des jeunes privés d'emploi et de soutien familial. Forte de ses constats concernant le dispositif Garantie jeunes, elle a également proposé des solutions pour prévenir les potentielles difficultés d'accès et de maintien de jeunes en situation très précaire dans le nouveau dispositif. La FAS n'a par ailleurs eu de cesse de rappeler l'absolue nécessité, en complément de l'allocation versée, d'un accompagnement global et non uniquement centré sur les propositions purement tournées vers l'accès à l'emploi et à la formation.

Ces travaux ainsi que plusieurs interpellations, notamment collectives, de l'État à ce sujet ont abouti au lancement, début 2022, au contrat d'engagement pour les jeunes (dit CEJ), dont l'objectif est de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation de jeunes ni en étude, ni en formation et éloignés de l'emploi durable et âgés de moins de 26 ans (ou de moins de 30 ans disposant d'une reconnaissance de la qualité de

travailleur handicapé) en leur proposant un parcours d'accompagnement adapté. D'une durée de 6 à 12 mois avec possibilité d'aller jusqu'à 18 mois, ce parcours garantit un accompagnement du jeune dispensé par un référent unique, conseiller du service public de l'emploi (Mission locale ou Pôle emploi). Un programme d'activités de 15 à 20 heures par semaine est élaboré avec et pour chaque jeune, comprenant des temps d'accompagnement individuel et collectif, des temps en atelier, parcours en École de la deuxième chance, en EPIDE... Durant le parcours, chaque jeune a droit, en fonction de ses ressources, à une allocation différentielle pouvant aller jusqu'à 500 euros.

En complément de cette version du dispositif, qui cible un public de 500 000 jeunes, un parcours spécifiquement dédié aux jeunes les plus précaires a également été imaginé, parcours dans l'élaboration duquel la Fédération des acteurs de la solidarité s'est particulièrement investie. Lancé en 2022, sa mise en œuvre prendra dans un premier temps la forme de réponse à des appels à projets régionaux.

Durant l'ensemble de ces temps d'échanges, la Fédération a très fortement porté la nécessité d'une dynamique de coordination territoriale favorisant l'interconnaissance et le travail partenarial de l'ensemble des acteurs qui agissent avec et pour les jeunes sur un territoire. En parallèle du CEJ, le réseau a d'ailleurs travaillé au renforcement du lien entre les acteurs accompagnant des jeunes en situation précaire, notamment du secteur de l'accueil, hébergement, insertion, avec les Missions locales et d'autres dispositifs ou solutions qui leur sont dédiées en organisant plusieurs temps de rencontres en 2021.



Encourager la participation des enfants

La participation des personnes accompagnées est un principe clé qui guide l'action de la Fédération. Dans la perspective de mieux faire connaître et respecter le droit à la participation des enfants aux processus de prises de décisions qui les concernent, en fonction de leur âge et de leur niveau de discernement, la Fédération a organisé plusieurs ateliers à ce sujet sous la forme de webinaires. Ces temps d'échanges avec le réseau d'adhérents ont ainsi permis de présenter différentes initiatives au sein de structures et services accueillant et accompagnant des enfants et familles, qui dans leur méthodologie d'action, prêtent une attention particulière à la prise en compte de la présence et de la parole des enfants concerné-es, ainsi que diverses modalités visant à encourager la participation effective des enfants au sein des structures dans lesquelles elles/ils sont accueilli-es.

Un guide pour accompagner enfants et familles

En mai 2021, la Fédération a publié son guide « Accompagner les enfants et familles au sein des structures d'hébergement et d'accompagnement vers le logement », élaboré dans le cadre d'un groupe de travail rassemblant différents adhérents.

Il s'adresse aux travailleuses et travailleurs sociaux ainsi qu'aux équipes encadrantes des structures d'hébergement et d'accompagnement vers le logement et plus largement aux services d'accueil et d'accompagnement destinés aux enfants et familles en situation de précarité. Son objectif est de fournir à la fois un support de réflexion relatif à la prise en compte des droits et des besoins des enfants ainsi que de leurs familles et de présenter des actions concrètes à mettre en œuvre afin d'adapter les conditions d'accueil et d'accompagnement qui leur sont proposées.

La première partie de ce guide vise à donner des repères aux professionnel·les quant aux enjeux posés par la prise en compte des droits et des besoins des enfants et de leurs familles. La deuxième partie se propose, à travers des fiches correspondant à chacune des grandes catégories de besoins identifiés, d'accompagner les établissements et services dans l'évaluation de leurs réponses à ces besoins. Enfin, la troisième partie se présente comme une « boîte à outils » qui a vocation à présenter des exemples d'initiatives, projets ou actions ayant pour objectif commun de permettre une plus grande adaptation des dispositifs à l'accompagnement des enfants et familles.

Le guide est disponible en téléchargement sur le site de la FAS.



COMMENT FAIRE ÉVOLUER LES POLITIQUES FAMILIALES ?

Plusieurs rapports, émanant notamment du Haut Conseil à la Famille, ont été publiés en 2021 afin d'évaluer la politique familiale française. Ces rapports soulignent l'importance de la politique redistributive telle qu'elle existe en France, et le caractère indispensable du soutien aux familles les plus précaires. Plusieurs pistes d'évolutions sont néanmoins identifiées, dont un certain nombre sont soutenues par la Fédération, notamment en ce qui concerne la création de places d'accueil du jeune enfant et leur accessibilité aux enfants

des familles les plus pauvres ou une réforme socio-fiscale des prestations auxquelles peuvent prétendre les cheffes de familles monoparentales afin de favoriser l'égalité femmes-hommes et le développement des enfants. De plus, la Fédération soutient des politiques structurelles de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de l'accès et des conditions de logement, puissants leviers de lutte contre la reproduction des inégalités.

Accès aux droits

Maraud'IN: les maraudes numériques

Les inégalités d'accès au numérique des personnes sans-abri exacerbées par la crise sanitaire complexifient l'accès aux droits de ces dernières ; dans un contexte général de dématérialisation des démarches administratives à 100%. Ce constat nous oblige à penser aux évolutions des maraudes, première étape dans l'accès aux droits.

Face à ces constats, la Fédération, grâce au soutien de la Fondation AFNIC, la Fondation JM Bruneau et le groupe FDJ et en partenariat avec La MedNum, a lancé en 2021 un projet de maraudes numériques. Ce projet vise à équiper les maraudes et les former à la médiation numérique dans l'optique de développer l'accompagnement social des personnes sans-abri via l'usage du numérique et ainsi favoriser leur accès aux droits. Ce projet a été porté par 6 associations adhérentes portant un dispositif de maraude et d'accueil de jour situés dans différents territoires (urbain, rural, ultramarin).

Le projet a permis aux associations de les équiper en matériel numérique (tablettes, téléphone portable, connexion internet, casiers sécurisés ...) de recevoir une formation à la médiation numérique créée spécialement pour le projet Maraud'IN en co-construction avec les maraudes et La MedNum.

Webinaires de sensibilisation au RGPD

La mise en conformité des acteurs de l'inclusion sociale au Règlement général sur la protection des données (RGPD) a suscité depuis son entrée en vigueur le 25 mai 2018 plusieurs difficultés et généré des enjeux propres au secteur (dématérialisation des démarches administratives, la collecte de données sensibles, les échanges de données internes et externes...). Face aux difficultés rencontrées, la CNIL a mis en place un outil de mise en conformité propre au secteur social et médico-social appelé le Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social et médico-social des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de celles en difficulté publié le 24 mars 2021 (dit « Référentiel social »). Afin d'aider le réseau à se saisir au mieux du Référentiel social, la Fédération a organisé 3 webinaires, déployés en partenariat avec la CNIL et coorganisés avec les Fédérations régionales durant le mois d'octobre 2021. Cette action de sensibilisation RGPD s'est poursuivie à travers l'organisation de deux autres webinaires en novembre et décembre 2021 consacrés aux traitements de données personnelles pour la gestion interne (ressources humaines/sécurisation des données). Ces sessions ont permis de sensibiliser 257 adhérents issus notamment de l'IAE, de l'AHJ et du DNA.



Partenariat entre la FAS Normandie et Reconnect

Reconnect est une association qui propose un coffre-fort numérique (espace numérique sécurisé où les personnes peuvent déposer des documents, créer des rappels

administratifs et les partager avec les travailleurs sociaux qui les accompagnent), mais également un outil de gestion adapté pour suivre les parcours des personnes, faciliter la transmission d'informations, gérer les places d'hébergement et analyser les données statistiques. Ce partenariat renforcé entre la

FAS Normandie et Reconnect a permis l'organisation d'un webinaire pour mieux connaître les services proposés, une formation à la visioconférence des délégués du CRPA et enfin, la création d'un outil de suivi personnalisé pour le centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales.

Justice

Personnes sortant de prison ou sous main de justice : 2^e édition du guide pratique

Le guide pratique de l'accueil et de l'accompagnement des personnes sortant de prison ou sous main de justice, outil réalisé par la FAS avec le soutien de la direction de l'administration pénitentiaire, s'adresse aux personnes concernées et aux professionnel·les à leur contact. Il propose des éléments de compréhension concernant les principales mesures de justice existantes ainsi que les principaux dispositifs sociaux, professionnels et sanitaires accessibles aux personnes sortant de prison ou sous main de justice. Il apporte également des éléments de réflexion autour de l'accompagnement à proposer à ce public : préparation à la sortie, contraintes spécifiques, construction d'un partenariat efficace avec une diversité d'acteurs... Dans sa version réactualisée, ce guide intègre notamment les évolutions apportées par la loi du 23 mars 2019 de programmation et de réforme pour la justice et prend en compte les nombreuses évolutions des politiques publiques et dispositions relatives aux différents champs couverts par le guide. Le guide est disponible en téléchargement sur le site de la FAS.

Journée nationale Justice à Nantes

En décembre 2021, la FAS a organisé une journée nationale en région Pays de la Loire consacrée aux enjeux de prévention des ruptures de parcours des personnes placées sous main de justice et sortant de détention. Cette journée réunissant une centaine de personnes a été l'occasion de s'interroger, à la lumière de constats et pratiques associatives et avec l'intervention du Ministère de la Justice, sur les leviers visant à réduire la pauvreté en détention ainsi qu'à prévenir les ruptures de parcours à la sortie de prison, avec un focus sur l'accompagnement vers le logement. Dans le cadre d'ateliers, les participant·es ont pu échanger, sur la base de présentations de pratiques et projets, autour des thématiques telles que l'accompagnement des personnes en placement à l'extérieur, l'accompagnement d'auteurs de violences conjugales, la prévention des réquisitions de place d'hébergement pour ce public et la prévention des ruptures du parcours de soin pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques.

Webinaire « Intervenir auprès des personnes sous main de justice »

Dans le cadre de la série de webinaires « Travail Social et si on en parlait ? » organisés par la FAS, la session de juin 2021 a été consacrée au sujet des pratiques professionnelles d'intervention sociale auprès des personnes en aménagement de peine ou exécutant une peine en milieu ouvert. Les personnes sous main de justice sont tenues, dans le cadre de leur peine, de respecter un certain nombre d'obligations et interdictions avec lesquelles les intervenant·es sociaux·ales doivent également composer. Le statut pénal de ce public implique également une coordination étroite avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation. Comment travailler l'adhésion d'une personne par ailleurs contrainte par une sanction pénale ? À quelles contraintes les professionnel·les sont eux/elles-mêmes soumis, et comment les intégrer à leur positionnement professionnel ? Comment un travail partenarial fort peut-il être engagé et maintenu avec les services de l'administration pénitentiaire ?

Autant de sujets à propos desquels les participant·es à ce webinaire ont pu s'interroger, à la lumière des expériences d'intervenant·es sociaux·ales accompagnant ce public ainsi que d'une conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation.

culture

Une année de culture !

LE SOUTIEN DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

En mars 2021, le ministère de la culture renouvelle son soutien à la FAS pour animer le réseau autour de la culture afin qu'elle défende l'importance des droits culturels dans l'accompagnement social global des personnes accompagnées par du plaidoyer, de l'animation de réseau et du soutien au développement de projets culturels.

RENCONTRES ET TRAVAUX AUTOUR DES DROITS CULTURELS

En mai et juin 2021 ont eu lieu les rencontres du Réseau Wresinski intitulée « Les droits culturels, à la croisée de l'ensemble des droits humains ». 4 rencontres dédiés à la dimension culturelle du droit à l'alimentation, à la santé et au logement, organisées par le groupe de travail Culture d'ATD-Quart Monde auquel la FAS participe.

En septembre 2021, la FAS a réuni plusieurs chargé-es de projets des associations adhérentes pour confirmer le plaidoyer culture et l'inclure dans les propositions à faire aux candidats à la présidentielle.

LA CULTURE EN RÉGION

En juin 2021, le groupe Culture, Sport, Loisirs de la FAS Île-de-France a continué de développer son plaidoyer en organisant un forum local rassemblant personnes accompagnées et intervenant-es sociaux-ales autour de la culture, pour spécifiquement réfléchir sur la participation des personnes lors de l'élaboration des projets culturels.

En avril 2021, la Commission Culture de la FAS AURA a finalisé un livret permettant aux professionnel-les de trouver des informations et des pistes d'actions pour monter un projet culturel en structure sociale : « Du droit à la culture, pratiques d'accès aux droits culturels dans les structures sociales de la région Auvergne-Rhône-Alpes ».

LE PASS CULTURE, UN OUTIL POUR SOUTENIR LA PARTICIPATION DE TOU-TES À LA VIE CULTURELLE

Après deux années d'expérimentation, le pass Culture s'est déployé dans toutes les régions permettant à chaque jeune de 18 ans, français ou jeune résidant en France depuis plus d'un an, de bénéficier d'une enveloppe de 300 euros à dépenser comme il le souhaite, parmi un large choix de spectacles, visites culturelles, livres, musique, services numériques... La FAS a facilité la communication de ce programme auprès de ses adhérents, via des webinaires et articles, bien consciente que ce dispositif de droit commun permet aux jeunes d'accéder plus facilement aux offres culturelles.

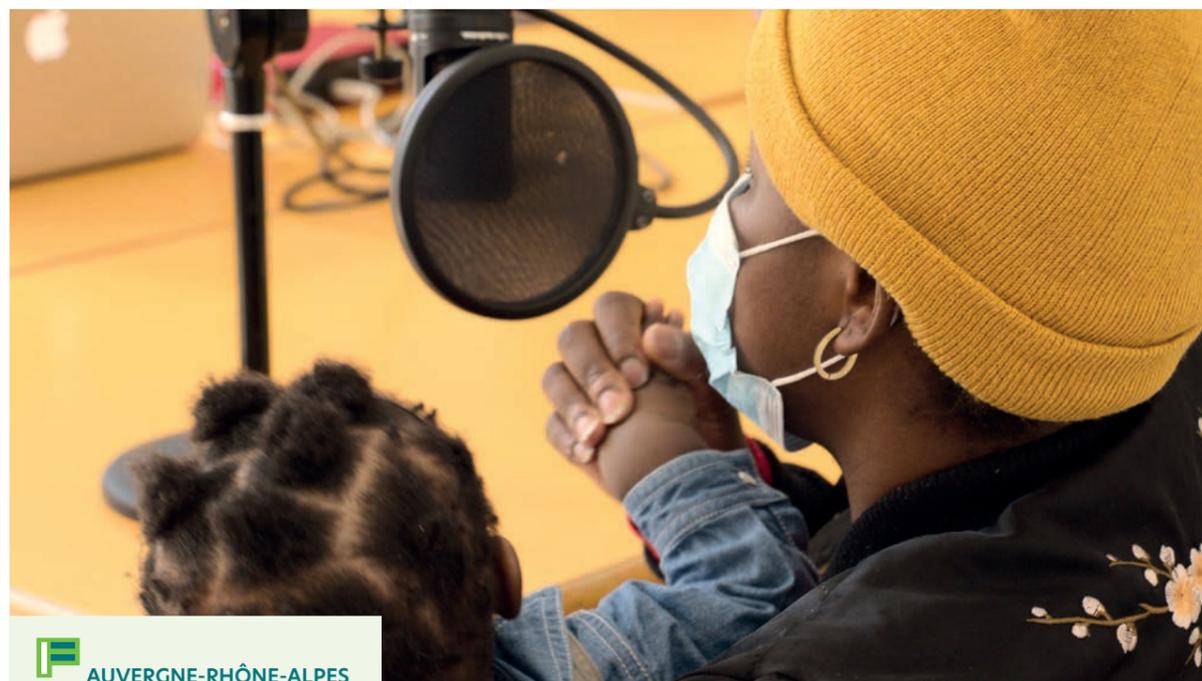
C'EST PAS DU LUXE, RENDEZ-VOUS IMMANQUABLE POUR LA CULTURE DANS LE CHAMPS SOCIAL

C'est Pas du Luxe ! a lieu tous les deux ans à Avignon et est organisé par la Fondation Abbé Pierre, La Garance - Scène nationale de Cavaillon et l'association « Le Village ». En 2021, il a eu lieu du 24 au 26 septembre et a rassemblé 68 propositions artistiques et 750 artistes amateur-rices et professionnel-les dans 26 lieux avignonnais. C'est un rendez-vous immanquable où sont valorisées les démarches artistiques montées dans des lieux de solidarité et où chacun-e est invité-e à rencontrer l'autre et à faire évoluer son regard sur la précarité.

LA FAS REJOINT L'ALLIANCE POUR LA LECTURE ET SOUTIENT LES NUITS DE LA LECTURE

Près de 15 projets portés par les associations adhérentes ont bénéficié de chèques-lire de la part du ministère de la culture dans le cadre de la Nuit de la lecture 2021 : création de bibliothèques dans les structures, développement des liens avec les médiathèques ou encore mise en place d'ateliers d'écriture pour soutenir l'apprentissage du français.

Parce que le livre est vecteur d'inclusion sociale, la FAS rejoint l'Alliance pour la lecture, un collectif composé de 70 associations, organismes, fédérations qui se sont mobilisés et coordonnés pour candidater et obtenir, ensemble, le Label Grande cause nationale attribué par le Premier ministre.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Ateliers « Comme à la radio » - Créations poétiques pour mise en voix radiophoniques

« Comme à la radio » est un projet qui mêle plusieurs disciplines artistiques : écriture,

théâtre, éloquence, musique et enregistrement de voix par ordinateur. 48 ateliers ont eu lieu dans 6 structures sociales de la région AURA, animés par l'artiste Hassan Guaid dont l'envie était de faire émerger et recueillir une parole vivante et sincère chez les

participant-es. Les enregistrements réalisés sont devenus des podcasts, « trace-mémoire », permettant aux participant-es de garder un souvenir valorisant de l'expérience, la trace tangible du travail accompli, mais aussi de le valoriser auprès de potentiels futurs partenaires.



Sommet Social Européen à Lisbonne

ENCOURAGER L'INTERCONNAISSANCE ET LES FORMATIONS INFORMELLES GRÂCE À ERASMUS +

Erasmus+ encourage la collaboration et les échanges avec d'autres pays européens pour accompagner les intervenant-es sociaux-ales, bénévoles mais aussi les personnes accompagnées à se former tout au long de leur vie. Ce programme finance des projets de mobilité et de partenariats avec d'autres structures européennes pour encourager l'interconnaissance, les partages de bonnes pratiques et les collaborations européennes.

Le Sommet social de Porto a eu lieu les 7 et 8 mai 2021 dans le cadre de la présidence portugaise au Conseil de l'Union européenne, et s'inscrit dans la continuité de la création du Socle européen des droits sociaux (SEDS). Le SEDS comporte 20 principes établissant les orientations en matière de politique sociale de l'Union européenne pour les années à venir. Le Sommet a réuni les chefs d'États et de gouvernement de l'Union européenne (UE), les institutions de l'UE, les partenaires sociaux européens et les représentant-es de la société civile. De cette rencontre est né l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici 2030 et de lancer une plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme pour appuyer cet objectif.

La FAS s'implique avec la FEANTSA, Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, notamment en contribuant à la réflexion autour de la place des personnes accompagnées dans la construction de la future plateforme de lutte contre le sans-abrisme.

La FAS fait partie de EAPN France, European AntiPoverty Network, qui a notamment soutenu l'événement annuel des PeP meeting, événement rassemblant des personnes en situation d'exclusion ou ayant vécu l'exclusion, ayant eu lieu en novembre 2021 en visio.

BRETAGNE

Baromètre des solidarités n°2

Pour la deuxième année consécutive, la FAS Bretagne a publié son « Baromètre des solidarités en Bretagne », enquête annuelle réalisée auprès des habitant-es de la région portant sur leurs perceptions des populations en difficultés, leurs représentations de la pauvreté ainsi que sur leurs comportements en lien

avec la solidarité. En tout, 1200 personnes ont répondu à l'enquête. Les résultats du baromètre n°2 mettent en évidence trois évolutions majeures de l'opinion : un développement des solidarités de voisinage et des solidarités familiales ; plus de compréhension et de bienveillance vis-à-vis des personnes en grande précarité ; un moindre intérêt pour les « grandes causes ». Cela peut être expliqué par la crise sanitaire qui a certainement eu pour effet une plus grande

bienveillance auprès des personnes en situation de grande pauvreté et le développement de nouvelles marques de solidarités familiales et de voisinage. Plus globalement, ce baromètre a l'ambition d'être un outil de connaissance des différentes attitudes, opinions et pratiques de solidarités qui jalonnent la population bretonne, mais également un moyen de communiquer avec les médias et les différents partenaires publics et privés.

Participation

INTERVIEW

Assiatou Bah, déléguée du CNPA

Le Conseil National des Personnes Accueillies/Accompagnées (CNPA) est une instance rassemblant des personnes en situation de pauvreté, ou l'ayant été, et des intervenant-es sociaux-ales, pour construire une parole collective autour des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Porté par la Fondation de l'Armée du Salut, le CNPA rassemble tous les trimestres entre 80 et 100 personnes et produit des recommandations sur des sujets directement liés aux politiques publiques (ex : l'accueil des personnes sans-abri, le droit d'asile, l'accès au logement, l'accès aux soins, à l'emploi...).

Assiatou Bah est déléguée du CNPA depuis décembre 2021, elle nous raconte ses premiers mois en tant qu'élue et les raisons de son engagement.

Comment êtes-vous devenue Déléguée du réseau du Conseil national et des conseils régionaux des personnes accueillies et/ou accompagnées ?

Quand je suis arrivée en France en 2018, j'étais seule. J'ai vécu dans la rue pendant huit mois avant que le 115 me propose une solution d'hébergement. Depuis 2019 je réside dans un centre d'hébergement géré par l'association Aurore à Paris. J'ai assisté aux réunions du conseil de la vie sociale (CVS) et j'ai eu envie de devenir membre pour participer, donner mon avis. Je voulais faire partie des gens qui accueillent et accompagnent les personnes dans ma situation, pour me sentir utile. Quand les élections se sont ouvertes pour participer au CNPA, mon amie Marie-Lucile m'a conseillé de me présenter, et c'est comme ça que j'ai été élue.

Que vous ont permis ces nouvelles fonctions ?

Fin mars, j'ai participé au panel citoyen organisé par le Conseil national de l'alimentation sur la lutte contre la précarité alimentaire, pendant deux weekends à l'Académie du Climat à Paris. Nous avons discuté autour de la question « Que faut-il faire pour que chaque personne ait un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité ? ». Nous étions un groupe de 20 personnes dont certaines sont en situation de précarité alimentaire et nous avons pu échanger pour proposer des solutions. Pour certain-es d'entre nous, ce n'est pas facile de manger sainement, et de pouvoir faire trois repas par jour. Il y a un gros problème de qualité de l'aide alimentaire. Parfois c'est immangeable et dans ma structure par exemple, nous n'avons pas le droit de cuisiner, donc nous n'avons pas le choix, ce n'est pas normal.

Selon vous, quelle place tient la participation dans l'élaboration de politiques publiques qui ont du sens pour les personnes accompagnées ?

Être déléguée CNPA c'est un engagement personnel et collectif. Défendre les personnes mal-logées, mal-nourries, pour moi c'est essentiel. Par exemple j'ai demandé qu'on puisse avoir une cuisine dans notre centre d'hébergement. Pour l'instant rien n'a bougé mais je continue de demander parce que c'est important de pouvoir choisir ce qu'on mange. Cuisiner c'est partager aussi, ça fait partie de la vie. Dans les hôtels, les personnes hébergées n'ont pas d'aide alimentaire alors qu'elles n'ont pas les moyens de bien se nourrir. J'espère qu'en tant que déléguée CNPA je pourrais faire changer des choses comme ça par exemple. La précarité nous on la vit, on ne ment pas, on dit la réalité, et c'est pour ça que nous pouvons trouver les solutions pour aider les autres.

Propos recueillis par Audrey Coral

BRETAGNE & PAYS DE LA LOIRE

Capitaliser les bonnes pratiques autour du travail pair

Les Fédérations des acteurs de la solidarité de Bretagne et des Pays de la Loire ont souhaité poursuivre la dynamique engagée en 2020, et ont organisé conjointement des ateliers tout au long de l'année 2021 sur la thématique du travail pair et des enjeux qui entourent ce nouveau métier du travail social.

Ces ateliers, ouverts à toutes les personnes intéressées par le sujet ont pris le format de webinaires d'1h30 chacun, et avaient pour objectif principal de former et d'informer les adhérents sur le sujet à travers des ressources, des témoignages et des conseils. Trois thématiques ont été traitées : le recrutement d'un travailleur-euse pair, l'intégration d'un-e travailleur-euse pair au sein des équipes, la préparation à « l'après travail pair ». Les ressources (podcasts, comptes-rendus et synthèses) émanant de ces ateliers sont disponibles et consultables sur les sites internet des deux fédérations régionales.

Le Conseil Régional des Personnes Accompagnées et accueillies (CRPA) Bretagne fête ses 10 ans !

Le 8 juillet 2021, la FAS Bretagne a organisé une journée de séminaire pour fêter les 10 années d'animation du Conseil Régional des Personnes Accueillies et accompagnées (CRPA) de Bretagne. L'occasion de réunir des ancien-nes délégué-es et celles et ceux en cours de mandat ; des partenaires historiques ; des bénévoles et salarié-es d'associations adhérentes de la FAS qui ont cru en cette initiative et l'ont portée jusqu'à aujourd'hui. Au cours de la journée, qui s'est déroulée en Baie de Morlaix dans le Finistère, sur le site bucolique de Traon Nevez, plusieurs activités se sont succédées pour illustrer ce que représente la participation des personnes accueillies et accompagnées aux politiques publiques qui les concernent. À travers des ateliers, l'histoire de la participation a été revisitée, depuis la loi 20002-2 jusqu'aux premières instances plénières du Conseil Consultatif des personnes Accueillies et Accompagnées, devenu ensuite le CRPA.



CENTRE-VAL DE LOIRE

L'automne de la participation en Centre-Val de Loire

L'Automne de la Participation c'est 1 jour, 1 département, 1 dispositif et 1 public. En un mois, 140 personnes ont été rencontrées : parents, personnes accueillies et accompagnées dans les structures d'hébergement, salarié-es en insertion, habitant-es de quartiers prioritaires, jeunes et institutions.

Les 6 rencontres départementales ont traité 6 thématiques liées aux politiques publiques : la mise en place des petits-déjeuners dans les écoles, le 100 % santé, la participation des personnes concernées, l'accompagnement à l'arrivée entre structure d'hébergement et le logement, les représentations liées à l'emploi et parcours d'insertion des salarié-es en CDDI et les politiques publiques Jeunesse. L'événement a permis de récolter la parole des personnes concernées, d'échanger sur les politiques publiques et d'émettre des préconisations collectives.

HAUTS-DE-FRANCE

Une nouvelle dynamique pour le CRPA des Hauts-de-France !

La crise sanitaire et les nécessités de l'urgence ont mis à mal les instances de participation. Celles-ci ont à la fois souffert de ne pouvoir se réunir dans de bonnes conditions et ont dû faire face à des reconfigurations expresses dans lesquelles la parole des personnes a souvent peiné à émerger. C'est dans ce contexte que le CRPA a souhaité relancer une dynamique autour de la participation et recueillir la parole des personnes concernées pour la porter auprès des instances. Pour ce faire, les délégué-es CRPA ont sillonné les routes des Hauts-de-France à la rencontre des personnes accueillies et accompagnées de septembre à novembre 2021. Le CRPA Hauts-de-France Tour c'est : 16 structures visitées, 161 personnes rencontrées et 2095 km parcourus.

Publications

F Magazine, ouvrages thématiques, fiches pratiques, affiches, guides, rapports...
la Fédération publie chaque année de nombreuses publications en propre ou en collectif et toutes disponibles sur son site internet, dans la rubrique « Publications ».
En voici une sélection en images :



Mars 2021



Mars 2021



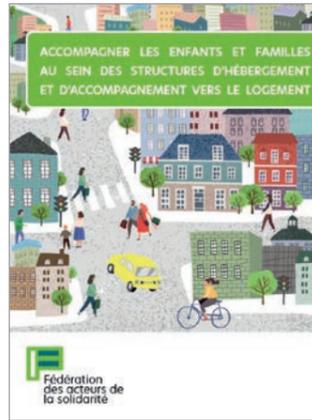
Mars 2021



Mars 2021



Avril 2021



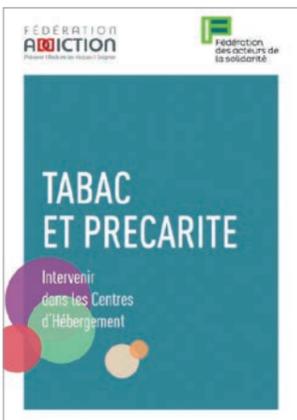
Mai 2021



Novembre 2021



Novembre 2021



Novembre 2021

Revue de presse

Sélection d'articles publiés en 2021

Le Media Social
 2 novembre 2021
Hébergement d'urgence : des propositions pour mieux accueillir les femmes
 La Fondation des femmes et la Fédération des acteurs de la solidarité formulent des propositions pour l'accueil des femmes dans les structures d'hébergement d'urgence. Parmi elles, l'amélioration de la formation des travailleurs sociaux. (...)
[Lire l'article...](#)

ASH
Mangement
 5 janvier 2021
Personnes accompagnées : Repousser les limites de la participation des usagers
 par Catherine Abou El Khair
 Alors que l'accès à la procédure d'asile au Royaume-Uni est déjà difficile, les rares voies légales d'accès à son territoire pour les étrangers, comme la réunification familiale, disparaîtront. Aucune alternative n'a été sérieusement envisagée.
[Lire l'article...](#)

L'Humanité
ACTUALITÉ
 27 janvier 2021
État d'urgence sanitaire : dans quelle société voulons-nous vivre ?
 par Pierre Chaillan, les contributions d'Arié Alimi, avocat, de Catherine Perret, secrétaire confédérale de la CGT, et de Florent Guéguen, directeur de la Fédération des acteurs de la solidarité
 L'état d'urgence est ce dispositif légal d'exception dont les principaux mécanismes consistent à transférer d'importants pouvoirs du législateur à l'exécutif, à transférer des compétences du juge judiciaire, garant traditionnel des libertés individuelles vers le gouvernement (...)
[Lire l'actualité...](#)

TV5 MONDE
ÉMISSION INTERNATIONALE
Pascal Brice
 12 juin 2021 - Durée : 54 min
 Invité : Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité. 108 millions de personnes ont été poussées dans la pauvreté suite à la pandémie de Covid-19, d'après l'Organisation internationale du travail (OIT).
[Regarder l'émission...](#)

PARIS NORMANDIE
 6 septembre 2021
Le gouvernement annonce une réforme de l'hébergement d'urgence des sans-abri
 Le gouvernement a annoncé lundi 6 septembre une réforme à venir de la politique d'hébergement d'urgence, pour mettre un terme définitif à la gestion « au coup par coup » en instaurant une programmation pluriannuelle en fonction des besoins des territoires. (...)
[Lire l'article...](#)



« Le nouveau projet fédéral va nous apporter collectivement un cap via l'engagement autour d'orientations stratégiques à 5 ans, de 2022 à 2027. »

Nathalie Latour,
Directrice générale de la Fédération
des acteurs de la solidarité

Perspectives 2022

Dans la continuité de l'année précédente, l'année 2021 a été marquée par la crise liée au Covid et ses vagues successives, nécessitant des adaptations permanentes des équipes, et entraînant un enracinement de la pauvreté.

Elle a aussi permis de pérenniser des avancées, tant sur l'insertion par l'activité économique, en nombre d'emplois accessibles mais aussi en qualité, via des programmes comme SEVE Emploi, Territoires Zéro Chômeurs, Convergence ou TAPAJ, que sur l'hébergement portant le parc à un niveau important de places disponibles et permettant la création de nouvelles réponses pour les personnes en situation de grande marginalité, que sur la santé avec le développement de projets pour la prévention et la réduction des risques concernant les addictions.

Une crise en chassant une autre, l'année 2022 s'ouvre aussi sur une crise géopolitique avec la guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe. La FAS a été l'un des premiers réseaux associatifs à manifester sa solidarité avec le peuple ukrainien. Là aussi notre expérience dans l'accueil des personnes déplacées nous permet de faire face à la situation en mettant en œuvre des réponses rapides et adaptées. À l'avenir, cet élan de solidarité qui s'est exprimé sera un appui pour démontrer qu'il est possible d'accueillir dignement, et ce quel que soient les pays et nationalités concernés.

Après avoir démontré une capacité de réactivité, d'adaptation et de résilience, et avoir travaillé en urgence sur du long terme, la lassitude et la perte de sens des métiers du travail social se sont fait sentir. Les héros d'hier ont l'impression d'être les oubliés d'aujourd'hui. Alors que ces métiers de l'humain n'ont jamais autant démontré leur caractère essentiel pendant ces crises, les conditions de travail se dégradent, mal payés, mal reconnus, il est de plus en plus compliqué de recruter et de trouver du personnel qualifié. La chute des demandes des futur-es étudiant-es dans Parcoursup sur les métiers du social laisse présager de grande difficulté à venir. La mobilisation de la Fédération et de l'ensemble des partenaires en fin d'année 2021 a permis d'ouvrir l'année 2022 sur la conférence des métiers. C'est une première étape et nous sommes au début d'un long processus pour retrouver l'attractivité et la reconnaissance nécessaires de l'intervention sociale et médico-sociale.

L'année 2022 s'ouvre aussi dans un contexte d'inflation. Le pouvoir d'achat, tant pour les personnes précaires via la revalorisation des minima sociaux, que pour les professionnelles du social, que pour les financements des associations est une priorité pour la Fédération.

L'année 2022 est aussi une année électorale avec les élections présidentielle et législatives. Le réseau a élaboré une plateforme de propositions aux candidat-es, en identifiant des solutions issues des besoins sur les territoires, de l'expertise des professionnelles, de l'engagement des bénévoles, et du vécu des personnes en situation de précarité. Pour y parvenir, la Fédération a organisé des concertations territoriales et nationales, dialogué régulièrement avec les pouvoirs publics nationaux et locaux, et échangé avec de nombreuses associations et fédérations partenaires de longue date. Ce travail conséquent a permis d'identifier des mesures immédiates à mettre en œuvre, et des mesures nécessitant un investissement structurel et durable en faveur des politiques de solidarité. Parmi ces mesures structurelles devra se construire un nouveau pacte territorial de lutte contre l'exclusion, fondé sur un diagnostic partagé des besoins sociaux, la prise en compte de la parole des personnes qui subissent la pauvreté au quotidien, le soutien aux associations qui agissent avec elles et un partenariat garantissant une réelle adaptation aux spécificités de chaque territoire.

Ces propositions présentées aux candidat-es à l'élection présidentielle lors de l'acte I du congrès au mois de janvier 2022 ne s'arrêtent pas à la temporalité électorale et sont un cadre structurant pour construire un présent et un avenir solidaire.

Elles s'articulent avec le nouveau projet fédéral qui va nous apporter collectivement un cap via l'engagement autour d'orientations stratégiques à 5 ans, de 2022 à 2027. Après une phase d'élaboration collective au premier semestre 2022, il sera présenté au congrès acte II les 15 et 16 juin 2022 à Rennes où nous aurons enfin l'occasion de nous retrouver en présentiel et bénéficierons d'un temps de réflexion, d'échanges, de perspectives pour construire la Fédération de demain.

Continuité et évolution, tel est le fil conducteur du nouveau cycle qui s'ouvre et dans lequel j'inscris ma prise de poste à la direction générale de la FAS.

Organigramme du siège



BUREAU FÉDÉRAL

Catherine Abeloos
Trésorière adjointe,
Fédération Nouvelle
Aquitaine

Pascal Brice, Président
Association Saint Benoit
Labre, 44120 Vertou

Hugues Deniele, Membre
Fédération
Hauts-de-France

Yvan Grimaldi
Secrétaire général
Fondation armée du salut
75020 Paris

Florian Guyot, Trésorier
Association Aurore
75004 Paris

Lou-Jayne Hamida
Secrétaire générale
adjointe, ALC 06000 Nice

Marie-José Ketty-Tola
Membre
Association Aurore
75004 Paris

Conseil d'administration

Catherine ABELOOS
Trésorière adjointe
Fédération Nouvelle Aquitaine
Conseil des régions

Jean-Marc ANTOINE
Membre L'Epoc
75019 Paris
Collège Bénévoles

Kalthoum BEN M'BAREK
Membre « Association
pour le logement social
97200 Fort de France
Collège Salariés

Annick BERTHIER
Membre Emmaüs France
93100 Montreuil sous Bois
Collège Adhérents nationaux

Jimmy BONMALAIS
Membre Fédération Océan indien
Collège Conseil des régions

Isabelle BORDELONGUE
Membre Apafed
33150 Cenon
Collège Intervenants sociaux

Pascal BRICE
Président
Association Saint Benoit Labre
44120 Vertou
Collège Bénévoles

Axelle BRODIEZ
Membre CNRS
Collège Personnalités qualifiées

Marion BRUNAT-MORTIER
Membre CCAS
38000 Grenoble
Collège Salariés

Bernard BRUNET
Membre Fédération Occitanie
Collège Conseil des régions

Jean-Marc CALMEL
Membre RVSG
97139 Abymes
Collège Bénévoles

Steve COUTARD
Membre Comité Dbase
26000 Montélimar
Collège Personnes accompagnées

Daniel DELAVEAU
Membre Fédération Bretagne
Collège Conseil des régions

Hugues DENIELE
Membre du Bureau
Fédération Hauts-de-France
Collège Conseil des régions

Blandine FISCUS
Membre Foyer Notre Dame
67000 Strasbourg
Collège Intervenants sociaux

Yvan GRIMALDI
Secrétaire général
Fondation Armée du salut 75020 Paris
Collège Adhérents nationaux

Florian GUYOT
Trésorier
Association Aurore 75004 Paris
Collège Personnalités qualifiées

Lou-Jayne HAMIDA
Secrétaire générale adjointe
ALC 06000 Nice
Collège Personnes accompagnées

Marie-José KETTY-TOLA
Membre du Bureau
Association Aurore 75004 Paris
Collège Personnes accompagnées

Fabrice LEFEBVRE
Membre Fédération Normandie
Collège Conseil des régions

Gwenael LEROY
Membre Agena 80000 Amiens
Collège Salariés

Thierry MILA
Membre Fédération Paca Corse
Collège Conseil des régions

Bruno MOREL
Membre Fédération Ile de France
Collège Conseil des régions

Elisabeth PARACHINI
Membre Fédération Grand Est
Collège Conseil des régions

Stefania PARIGI
Membre Adoma
75013 Paris
Collège Adhérents nationaux

Francis ROL TANGY
Membre Les petits débrouillards
75014 Paris
Collège Adhérents nationaux

Les associations régionales

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

63 rue Smith - 69007 LYON
Tél. 04 37 70 19 19
federationsolidarite-aura.org

BUREAU

Marisa LAI-PIUATTI

Présidente

Danièle BAVOUX

Membre

Patrick BEDIAT

Vice Président

Jean-Marc DAVEINE

Trésorier

Sarah KLAJNBERG

Vice Présidente

Yannick LUCOT

Trésorier adjoint

Fatma Zahra MESSAOUDENE

Secrétaire adjointe

SALARIÉ.E.S

Pascale BLANCHETIERE

Déléguée régionale

Joanna BARTELLEMY

Chargée de mission travail

social

Delphine CHARLET

Chargée d'administration et de

communication, coordinatrice

régionale Respirations - action

culture

Christèle HERVAGAULT

Chargée de mission santé

Justine LEHRMANN

Coordinatrice régionale

accueil, hébergement, insertion,

logement

Emmanuelle TELLO

Coordinatrice régionale emploi

et formation

Alexandra VAUDATIN

Animatrice régionale Seve

emploi

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Bâtiment Dionysos
3 rue Jean Monnet
21300 CHENOVE
Tél. 07 76 58 10 77
bfc@federationsolidarite.org

BUREAU

Gilles PIERRE

Président

Sabah MAHIDDINE

Vice Présidente

Gilles VULIN

Secrétaire

Véronique BAILLET

Trésorière

Claude GOURRIER

Membre

SALARIÉ.E.S

Audrey DALLAVALLE

Déléguée régionale

Charlotte LALLEMAND

Assistante administrative

Héloïse MEULEY

Chargée de mission Santé

Alexia VACHER

Service civique Participation

BRETAGNE

10 boulevard Charner

22200 SAINT BRIEUC

Tél. 02 57 18 01 27

bretagne@federationsolidarite.org

BUREAU

Daniel DELAVEAU

Président

Mireille BERNARD

Vice Présidente

Marie-France BOMMERT

Vice Présidente

Jean DE LEGGE

Vice Président

Françoise GUILLARD

Vice Président

Olivier BLEUZE

Secrétaire

Marie-Françoise BOCQUET

Trésorière

Marie-Anne CHAPDELAINÉ

Membre

SALARIÉ.E.S

Valérie HAMDÍ

Déléguée régionale

Clio GOERENDT

Assistante administrative

Pierre-Yves L'HER

Animateur SEVE Emploi

Célia LETURQUE

Chargée du projet SEVE Emploi

CENTRE-VAL DE LOIRE

11 rue des Corderies 41000

BLOIS

Tél. 02 54 46 46 93

centrevallaloire@
federationsolidarite.org

BUREAU

Sandrine FONTAINE

Présidente

Denis VERNADAT

Vice Président

Sandrine FONTAINE

Secrétaire

Géraldine FREYDIER

Secrétaire adjointe

Thierry MARTINEZ

Trésorier

David SOUCHET

Trésorier adjoint

Monique CARRIAT

Membre

SALARIÉ.E.S

Séverine DEMOUSTIER

Déléguée régionale

Abdoulaye BARRY

Chargé de mission

Apolline BOUGRAT

Chargée de mission

participation

Andréa CHERON

Chargée de mission Stratégie

de prévention et de lutte contre

la pauvreté

Léa CHESSERON

Chargée de mission Stratégie

Pauvreté

Virginie LE LARGE

Chargée de mission du

dispositif SAFIR

Isabelle MESTRE

Animatrice SEVE EMPLOI

Karine TEVENOT

Agent administratif

Véronique VINCENT-VICTOR

Chargée de mission

Martine WINCKEL

Chargée de formation

GRAND EST

17 avenue de Metz

Tél. 03 88 51 00 23

contact@fasge.eu

BUREAU

Frédéric BAUER

Co-Président

Elisabeth PARACHINI

Co-Présidente

Jacques BEAUCOURT

Secrétaire adjoint

Raymond KOHLER

Trésorier adjoint

Yves LAMBERT

Vice Président

Gilles MELONI

Trésorier

Valérie ZMINKA

Secrétaire

SALARIÉ.E.S

Alexis MOREAU

Directeur régional

Soraya ADRIAN

Chargée de mission Lorraine

Elisabeth EL GHARBI

Chargée de projet IAE Emploi

Nour HONEIN

Coordinatrice de projet Deji

Insertion

Laurence FUCHSBAUER

Secrétaire

Anne-Line LALLIER

Chargée de mission

Champagne-Ardenne

Elodie PETITGENET

Animatrice régionale SEVE

Emploi

HAUTS-DE-FRANCE

199-201 rue Colbert, Centre

Vauban, Bât Lille, 2ème étage

59000 LILLE

Tél. 03 20 06 15 06

hautsdefrance@
federationsolidarite.org

BUREAU

Hugues DENIELE

Président

Cathy BELKALA

Vice Présidente Flandres

Dominique CALONNE

Secrétaire adjoint

Bertrand CARPENTIER

Trésorier

Mireille CHARONNAT

Secrétaire générale

François CHOVAUX

Vice Président

Pas-de-Calais littoral

Marc DEMANZE

Vice Président Pas-de-Calais

intérieur

Jean-Christophe DUMOULIN

Vice Président Oise

Philippe DUMOULIN

Vice Président

Julien GALLIANO

Trésorier adjoint

Gwenael LEROY

Vice Présidente Somme

Vincent MORIVAL

Vice Président arrondissement

de Lille

Samuël RUDEWICZ

Vice Président Hainaut-

Cambrésis

Bruno SANCHEZ

Vice Président Aisne

SALARIÉ.E.S

Tiffany THIROLLE

Déléguée régionale

Antoine DECOSTER

Assistant administratif

Anne-Béatrice DELAITE

Chargée de mission

Emilie GARBE

Animatrice du programme

« SEVE Emploi »

Mélanie MARTHE

Chargée de missions santé et

participation

Delphine MORREUW

Chargée de mission

Olivia NOEL

Chargée de mission

Charlène PETOT

Chargée de mission Publics

ÎLE-DE-FRANCE

30 boulevard de Chanzy

93100 MONTREUIL

Tél. 01 43 15 80 10

contact@federationsolidarite-
idf.org

BUREAU

Bruno MOREL

Président

Maritsa ANASTASIOU

Vice Présidente Hébergement,

Urgence, Logement

Jean-Paul CARCELES

Vice Président IAE

Djamel CHERIDI

Vice Président Migrants

Patrice FLEURY

Vice Président Vie fédérale

Véronique GOUPY

Trésorière

Patricia LEGER

Membre

François MORILLON

Trésorier adjoint

Rachid OUARTI

Vice Président IAE

Stéfania PARIGI

Secrétaire

Yann RENAUD

Vice Président Hébergement,

Urgence, Logement

Martine THEAUDIERE

Vice Présidente Hébergement,

Urgence, Logement

SALARIÉ.E.S

Isabelle MEDOU-MARERE

Directrice régionale

Hugo ANDRIANTSEHENO

Chargé de mission Coordination

Précarité

Cyrille DE COMPIEGNE

Chargé de Mission Lutte contre

les discriminations

Léa GARNIER

Assistante communication

Clotilde HOP



ADHÉREZ

**À LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ
CONTRE LES EXCLUSIONS, POUR LA SOLIDARITÉ**



La Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau généraliste de lutte contre les exclusions créé en 1956. Elle est composée d'une tête de réseau et de 13 Fédérations régionales indépendantes. Elle regroupe plus de 870 associations et organismes qui agissent pour la solidarité. Les adhérents de la Fédération assurent des missions d'accueil, d'accompagnement et d'insertion des personnes en situation de précarité, avec une approche globale de la personne, en traitant les multiples problématiques liées à l'exclusion : hébergement et logement, santé, insertion et emploi, accès aux droits, accès à la culture, lien social...

www.federationsolidarite.org



Fédération
des acteurs de
la solidarité



**Cofinancé par
l'Union européenne**



Fédération
des acteurs de
la solidarité

WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG



FederationSolidarite



FedeSolidarite



FederationSolidarite